



## Franc... Parler

VICTORIAVILLE (R.L.)— Les statistiques de service local trouveront sans doute curieuses qu'après qu'elles furent consenties à baisser le prix de la gazoline, sur la demande des syndicats, les membres des mêmes syndicats sont aujourd'hui invités à encourager un confrère qui a eu l'idée de partir un gaz-bar indépendant.

En discutant avec Lou Pélissier, qui sera de nouveau le pilote des Castors de Sherbrooke, la saison prochaine, ce dernier nous a confirmé qu'il était exact que des contacts avaient été faits par la direction des Castors pour obtenir les services du cerbère "Miche" Perreault de Trois-Rivières, la saison prochaine. On sait que Perreault était la saison dernière avec l'équipe Rochester, de la ligue Américaine. L'obstacle actuel, semble-t-il, serait l'obtention du statut d'amateur de Perreault.

Des étudiants universitaires effectueront à partir du milieu de la semaine prochaine, le recensement annuel de la commission scolaire de Victoriaville. Ce recensement est fait cette année en collaboration avec la ville de Victoriaville.

Les quatre écoles de campagne de la commission scolaire de Victoriaville, qui seront mises en vente dans quelques jours, peuvent encore être visitées samedi, nous a précisé le président de la commission scolaire de Victoriaville, M. Clément Cantin.

Le club Optimiste de Victoriaville aura son équipe pour participer à un tournoi de balle lente, organisé pour les clubs Optimistes de la province, à Joliette, les 20 et 21 juin prochain. C'est Jean Roux qui est chargé de recruter l'équipe de Victoriaville.

Environ 500 jeunes sont déjà inscrits pour les importantes compétitions athlétiques en plein air des élèves de la régionale des Bois-Francs, en fin de semaine. Le responsable M. Raymond Charbonneau, a précisé qu'une messe sera célébrée sur les lieux le dimanche midi à 13.15 heures. C'est M. Gilles Desrosiers, directeur du service de l'aide aux étudiants à la Régionale qui donnera le départ officiel vers 14 heures.

Une présentation première, des voitures de l'exposition qui aura lieu du 22 au 25 mai au centre Jean-Béliveau est réservée aux gens de la radio, télévision et journaux de la région cet après-midi, le 22 mai à 16 heures.

En dernier, l'exposition avait attiré plus de 6.000 personnes. Il s'agit donc d'une organisation d'envergure.

Lors de la séance du conseil de mardi soir, les membres de l'administration municipale ont pris connaissance du contenu d'une lettre de M. Pierre Larouche, urbaniste-conseil, concernant la mise en oeuvre du programme de rénovation urbaine du secteur centre-ville. Dans cette lettre, M. Larouche fait le point sur les étapes franchies et celles à venir. Il mentionne qu'une audience de la Société d'habitation du Québec doit avoir lieu à Victoriaville à la fin de mai, début de juin. M. Larouche soumet également les esquisses séparées des projets 1, 2 et 3 du projet pour fin d'étude par les conseillers.

En marge de Carrefour 69, la JOC a convoqué une conférence de presse pour 20 heures ce soir, au local de la rue St-Augustin.

Le ministre Jean-Guy Cardinal, qui était à Victoriaville mardi soir, a annoncé que le lendemain soir, devant être dévoilés à Québec, les noms des cinq personnes désignées par le gouvernement qui siègeront sur le conseil d'administration du CEGEP public de Victoriaville.

C'est hier avant-midi qu'une délégation de la région des Bois-Francs rencontrait à Québec le sous-ministre de la Voirie, en marge de la construction de la route Trans-Québécoise. Le maire P. A. Poirier représentait la ville de Victoriaville. On sait que le président du comité de la route Trans-Québécoise est M. Alfred Vallières.

Un citoyen de Victoriaville, M. Urbain Belhumeur, a formulé une plainte au conseil de ville, par l'entremise de ses avocats Beaudet et Allard, relativement à une violation du règlement de zonage. M. Belhumeur se plaint du bruit fait par les réfrigérateurs et les camions qui se rendent régulièrement chez un voisin qui fait le commerce de la viande, M. J. M. Joubert.

Ce sont les conseillers Denis St-Pierre et Normand Cléche qui ont été désignés par leurs confrères de la table du conseil pour siéger sur le comité provisoire du fichier municipal des oeuvres.

Suivant une recommandation en ce sens de la commission d'urbanisme, un conseiller a donné un avis de motion pour un Règlement qui permettra l'installation de réservoir à gazoline servant aux camions des entreprises établies dans le parc industriel.

C'est ce soir que plusieurs organismes sont conviés à l'hôtel de ville pour discuter de la programmation de Radio-Canada.

L'ouverture officielle du circuit de balle molle Gaston Luneau (Pee Wee) et Bantam se fera au parc Ste-Famille samedi soir le 24 mai à compter de 19 heures. Les parents sont invités à venir encourager les jeunes et rencontrer les quatre commanditaires des équipements.

C'est Monsieur Robert Marin, travailleur social, et directeur de la clinique Domrémy de Sherbrooke, qui sera le conférencier au centre d'accueil Domrémy de Victoriaville, dimanche prochain. La semaine prochaine, l'invité sera M. Robert Laines, président du club Optimiste de Victoriaville.

Les épouses des membres Optimistes sont enchantées de leur fin de semaine à Montréal, lors de la convention. L'esprit de groupe, le plaisir matin et même le grand luxe de l'hôtel Bonaventure ont procuré des heures de détente inoubliables aux optimettes présentes.

M. Gilles Desrosiers, directeur des services aux étudiants à la commission scolaire régionale des Bois-Francs, n'est pas marquisier à la paroisse Ste-Victoire, mais plutôt secrétaire de la Fabrique.

## Le Dr J.-Arthur Thibeault nommé à ce poste

# Un commissaire-enquêteur des incendies dans le district

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le district judiciaire d'Arthabaska possède depuis quelques jours un commissaire-enquêteur des incendies, en la personne du docteur J. Arthur Thibeault de Victoriaville, qui occupe également la fonction de coroner du même district.

On sait qu'en adoptant les bills 78-79, le ministère des affaires municipales de la province de Québec, divisait le Commissariat des incendies que l'on connaissait jusqu'à présent en deux départements, un de protection et un relevant du ministère de la Justice, pour les enquêtes dans les cas d'incendies soupçonnés criminels.

Ainsi M. F. X. Perreault, qui était le commissaire des incendies de la province de Québec, est devenu directeur gerant de la prévention des incendies de la province et M. Cyrille Delage a été nommé commissaire-enquêteur.

Dans les districts judiciaires de la province où il n'existait pas d'enquêteur pour les incendies, on a nommé les coroners à ce poste de commissaire-enquêteur.

### Enquêtes en cours

On nous a confirmé, hier, qu'une enquête était actuellement en cours pour découvrir les causes exactes d'un incendie survenu à Victoriaville il y a quelques semaines. C'est le docteur J. Arthur Thibeault qui est chargé de l'enquête.

Egalement, une deuxième enquête serait instituée relativement à un incendie survenu il y a un certain temps dans une petite municipalité, située à environ 20 milles de Victoriaville.

On comprendra que pour ne pas nuire à la bonne marche de ces deux enquêtes, on n'apporte pas de plus amples précisions.



(Photo: Lero)

## Visite surprise du ministre Cardinal dans la région

UNE PERSONNALITE DE MARQUE était de passage à Victoriaville, mardi soir. En effet, M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Éducation dans le cabinet Bertrand, a rencontré quelques sympathisants de l'Union nationale, à l'hôtel Manoir Victoria. La visite de M. Cardinal était en préparation au congrès prochain de l'UN ou, comme on

le sait, ce dernier a posé sa candidature à la chefferie. Ici, le ministre de l'Éducation et son organisateur en chef, le député Fernand Grenier, posant en compagnie de Mme Victor Paul, de Mme Jean-Claude Béliveau de Norbertville de Mme Pierre Jutras, et de Mme Raymond Beaudet.



(Photo: Lero)

## Rencontre des femmes de carrière

L'ASSOCIATION DES FEMMES DE CARRIERE de Victoriaville a clôturé cette semaine, sa présente saison de rencontres mensuelles en présentant comme conférencière Mme Marguerite Patry de Victoriaville. Mme Patry, qui est avocate traita du mariage civil. Il est à signaler que ce dernier souper était conjointement or-

ganisé par l'Association des femmes de carrière et le comité féminin de la Chambre de Commerce locale. Sur la photo, de gauche à droite Mlle Simone Hamel, présidente fondatrice de l'Association des femmes de carrière de Victoriaville, la conférencière Mme Paul-Émile Patry et le notaire Michel Baulanger.

## Collaboration à une autre congrégation

# Nouveau champ d'apostolat missionnaire pour les Soeurs de l'Assomption

VICTORIAVILLE (R.L.) — A l'invitation lancée aux chrétiens par le concile Vatican II, dans le décret AD Gentes, le chapitre spécial des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge a répondu en formulant le vœu suivant: que dans un avenir rapproché, la congrégation reprenne, même au prix de lourds sacrifices, aux appels des pays en voie de développement en prêtant les services d'une ou de plusieurs religieuses qui collaboreraient à une oeuvre dirigée par une autre congrégation ou un diocèse.

Le vœu sera bientôt réalisé puisque bientôt s'ouvrira en Afrique un nouveau champ d'apostolat missionnaire pour les Soeurs de l'Assomption.

Des religieuses de l'Assomption de la Ste-Vierge se rendront en fin d'août à Abidjan, Côte d'Ivoire, où elles ouvriront dans un vaste collège de jeunes

filles, dirigé par les missionnaires Notre-Dame des Apôtres. En septembre prochain, trois autres iront au Burundi, se joindre à l'oeuvre d'enseignement des Soeurs Notre-Dame d'Afrique.

### Retraites sacerdotales

Les retraites sacerdotales de 1969 auront lieu en quatre sessions, les semaines du 2.9.16 et 24 novembre prochain. L'animateur de la retraite sera le rev. Père Marie-Amans, O.C.D. de France.

Lors d'une visite au Canada, il y a quelques années, il avait dirigé des recollections sacerdotales qui furent très appréciées. Toutes les sessions de la retraite auront lieu au centre de renouveau chrétien (maison Marie Reine des Coeurs) des Pères Montfortains de Drummondville.

Le thème choisi par la commission diocésaine du clergé est

le suivant: "Prêtre dans le monde d'aujourd'hui." Le comité chargé de préparer la retraite donnera, dans quelque temps, des précisions concernant le programme.

### Quête pour les mouvements apostoliques

La quête pour les mouvements apostoliques se fera dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, le dimanche de la Pentecôte, soit le 25 mai prochain. Le fruit de cette quête est entièrement consacré aux salaires et à l'entretien des aumôniers diocésains d'Action catholique.

Ces prêtres sont au service de l'église diocésaine. Les paroissiens engagés dans les mouvements apostoliques pourront fournir leur collaboration pour la réussite de cette quête.

Le produit entier de cette quête doit être envoyé au procureur de l'évêché.

## M. Talbot invité des Optimistes

# Tous les hommes doivent être des vendeurs

VICTORIAVILLE (R.L.) — M. Gaston Talbot, C.L.U. a parlé de l'importance du vendeur devant les membres du club Optimiste de Victoriaville mardi soir.

Le conférencier a ainsi fait remarquer qu'aujourd'hui tous les hommes, même les plus importants, doivent être vendeurs.

"Appelez les marchands, industriels, avocats, médecins, ingénieurs ou même prêtres, tous vendent les services d'un autre ou leur propre service. Consultez la liste des grands hommes et vous constaterez chez eux le désir de persuader, d'influencer le public. C'est ce qu'on appelle faire de la vente.

Vous-mêmes, lorsque vous discutez avec des amis de politique ou de philosophie, vous cherchez à leur vendre vos idées. Truman, Churchill, St-Laurent, Duplessis ont démontré qu'ils étaient de grands vendeurs parce qu'ils ont su vendre au public leur opinion politique, qu'ils croyaient être la meilleure.

L'homme d'affaires qui ne peut convaincre personne de la qualité de sa marchandise, est un raté.

Le prédicateur qui ne peut amener personne à croire dans la religion qu'il prêche, a manqué son but.

Le médecin qui ne peut convaincre personne de son habileté, l'avocat qui ne peut convaincre les jurés, sont tous deux des ratés. "à donne comme exemple le conférencier.

M. Talbot a aussi mentionné que l'on constate parfois que des stations de gazoline font cinq fois plus d'affaires que d'autres situées sur la même rue. La différence n'est pas dans la gazoline ou l'huile mais plutôt dans le vendeur.

### Importance

Pour donner encore une vue différente, M. Talbot mentionna que toute la structure de la production, de la santé et de la vie elle-même reposait sur la vente.

En conclusion de la conférence, M. Talbot déclara qu'une grande habileté dans la vente était actuellement l'habileté la plus valable qu'un homme pouvait posséder.

### Crédo du vendeur

Le conférencier, en dernier lieu à lui le crédo du vendeur: Je crois dans les marchandises que je vends, dans la firme pour laquelle je travaille, dans ma capacité d'obtenir des résultats. Je crois que les marchandises honnêtes peuvent être vendues à des hommes honnêtes par des méthodes honnêtes.

Je crois dans le travail non dans l'inaction et dans le plaisir de mon métier.

Je crois qu'un homme obtient ce qu'il cherche, qu'une action entreprise aujourd'hui vaut

deux actions envisagées postérieurement et qu'aucun homme n'est fin avant d'avoir perdu la foi en lui-même.

Je crois en aujourd'hui et dans le travail que j'accomplis; en demain et dans le travail que j'espère accomplir, et dans la récompense certaine que contient l'avenir.

Je crois dans la courtoisie, la bonté, la générosité, l'amitié et la concurrence honnête.

Je crois qu'il y a quelque chose à faire quelque part, pour chaque homme prêt à le faire.

Et surtout, je crois que je suis prêt maintenant à le faire".



(Photo: Lero)

EN L'ABSENCE DU PRÉSIDENT Robert Laines, c'est M. Réal Campagna qui présidait le dernier souper du club Optimiste de Victoriaville. Le président Laines s'était rendu, en compagnie de d'autres membres du club de Victoriaville, à Valcourt, où sera fondé officiellement un club Optimiste par Victoriaville, la semaine prochaine. Au souper de mardi soir à Victoriaville, le conférencier était M. Gaston Talbot, C.L.U. Ce dernier parla du vendeur idéal et agrémente son exposé d'une projection de diapositives.

Au sein de la future commission municipale des loisirs

## L'Association des Cercles de l'Age d'Or aura droit à un représentant

### SALLE À MANGER

PLACE ROYALE  
15<sup>e</sup> ETAGE  
Plus l'Homme d'Affaires  
qui aime bien manger

TROIS-RIVIÈRES (FG) — Le conseil municipal a accueilli favorablement la demande de l'Association des Cercles de l'Age d'Or d'avoir son représen-

tant au sein de la future commission municipale des Loisirs. La lettre du président Gérard Fraser souligne que la future commission municipale des Loisirs doit exister aussi pour les personnes âgées, qui seront heureuses de prêter leur concours au nouvel organisme et de faire bénéficier de leur expérience.

Le président Fraser rappelle que le Club Akira a poursuivi une étude très sérieuse sur la situation des personnes âgées dont le nombre s'élève à plus de 6,000 dans notre ville. Cette étude a permis de découvrir que le plus grand problème des personnes de 60 ans et plus, c'est l'isolement. C'est pourquoi, une organisation de loisirs, au niveau de leur âge, a été mise sur pied. Il y a quelques mois et les résultats obtenus jusqu'à présent dépassent toutes les espérances.

Cette nouvelle organisation s'appelle, l'Association des Cercles de l'Age d'Or et ses buts sont de briser l'isolement dans lequel vivent la plupart des personnes âgées; de leur procurer le bonheur de se connaître, de se distraire et de s'entraider; de leur fournir l'occasion de rendre service aux gens par tous les moyens et l'expérience que possèdent ces personnes.

L'Association, note le président Fraser, fonctionne au palier paroissial par la création de cercles de l'Age d'Or. Plusieurs cercles paroissiaux fonctionnent déjà pour le bénéfice de plusieurs centaines de membres. D'autres cercles sont en voie d'organisation.

L'Association a pour but d'assurer la coordination et l'uniformité des cercles de l'Age d'Or paroissiaux, qui grouperont éventuellement plusieurs milliers de membres. Comme l'Association constitue aussi une organisation de loisirs, elle revendique le droit de faire partie de la future commission municipale des Loisirs.



(Photo Roland Lemire)

LA CONTINUITÉ EXISTE À LA CHAMBRE DE COMMERCE de Trois-Rivières. L'excellent président Me Claude Bisson, aujourd'hui juge, qui a dirigé l'organisme durant l'année 1968-69 a été remplacé, par un non moins excellent

président, M. Marc Germain, lors des élections annuelles. De gauche à droite le juge Claude Bisson causant avec M. Marc Germain lors de la soirée annuelle au club de golf Ki-8-Eb.

## LE ROI des HABITS ENR.

Des prix qui font trembler LA COMPÉTITION

### 1000 HABITS

Vénitien	\$49.00
Tergal	\$59.00
Astral	\$69.00

Vestons Sport - Pantalons - Souliers, etc...

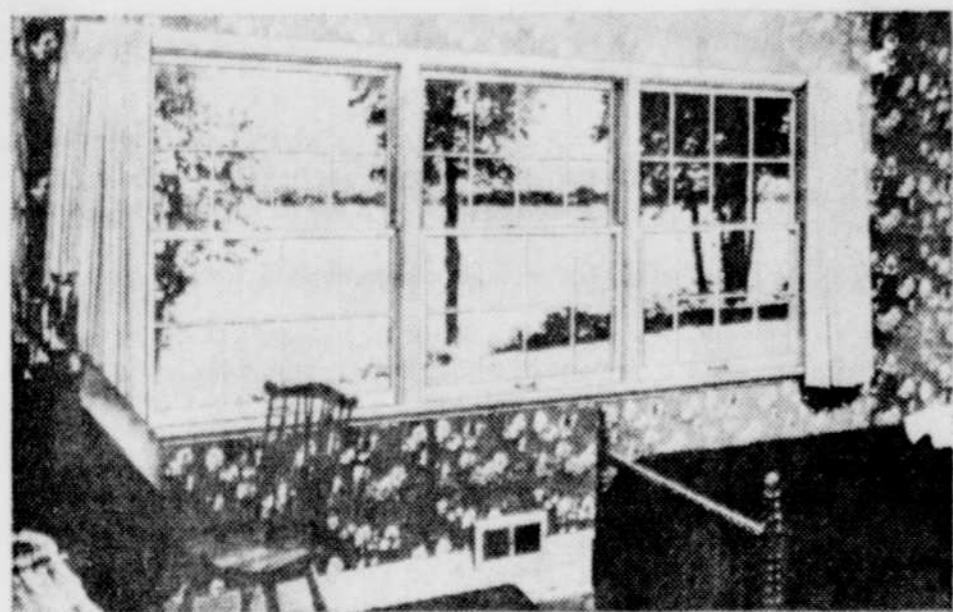
UN SEUL MAGASIN A TROIS-RIVIÈRES  
1054, CHAMPFLOUR (face à la gare)  
Tél.: 375-9741

Exigez de votre constructeur



Andersen Windowalls<sup>®</sup>  
brevetée

## La fenêtre "Narroline" à guillotine



Extérieur recouvert de vinyle. Unité Narroline offre une souplesse de fonctionnement et des commodités qui ne se retrouvent dans aucune fenêtre à guillotine.

Toutes nos unités sont traitées au préservatif toxique et hydrofuge par immersion avant assemblage.

N.B. — Nos fenêtres sont toujours livrées, assemblées sur les chantiers en une seule pièce comprenant les "bow-windows".

Les grilles amovibles s'enlèvent pour faciliter le nettoyage.

### CARRELAGE

Distribuée par  
**R. DUCHESNE & FILS Ltée**

L'entreprise par excellence pour tous les matériaux de construction.

Région de Trois-Rivières	296-3737	Région de Louiseville	228-5454
Région de Shawinigan	536-2633	Région de Berthier-Joliette	836-2626
Région de Grand-Mère	536-2634	Région de Montréal	861-7575

## Lawn Boy



faites marcher deux doigts...

et la Lawn-Boy démarre facilement grâce à ses coussinets spéciaux et son système d'allumage chaud qui réduit de 94% la résistance à la traction. Deux doigts la mettent en marche.

**BENOIT MARCHAND**  
MACHINERIES  
933, STE-MARGUERITE  
TROIS-RIVIÈRES  
TEL.: 374-1849

### La Chambre de Commerce est catégorique

## "Que le rapport Ewart soit appliqué sans délai"

TROIS-RIVIÈRES (J.R.L.) — M. Marc Germain, le nouveau président de la Chambre de Commerce, a recommandé au conseil de ville, hier soir, à la soirée annuelle des dames, au club de golf Ki-8-Eb, d'appliquer le rapport Ewart sur la circulation.

Le conseil d'administration de la Chambre de Commerce a remis, dans la journée d'hier, une déclaration écrite à ce sujet au conseil de ville. Cette déclaration a ensuite été remise à la presse, avant le début de la soirée annuelle des dames, au club Ki-8-Eb.

Le rapport Ewart est une minutieuse étude faite sur la circulation. Cette étude tend à trouver les défauts de la circulation dans la ville et à recommander les améliorations à apporter. Le rapport recommande l'aménagement d'un mail rue des Forges, entre la rue Royale et la rue Notre-Dame et la construction d'un tronçon d'autoroute destiné à faire dévier les véhicules qui doivent actuellement passer dans la ville de Trois-Rivières pour poursuivre leur

route dans une direction ou dans une autre.

Un mail est une distance sur une rue où toute circulation automobile est interdite. Seuls les piétons ont droit d'y circuler. On peut planter des arbres et faire pousser de la verdure dans cet espace. Il en existe à Ottawa, à Québec et dans d'autres villes du pays.

Voici la déclaration du président Marc Germain: "La Chambre de Commerce de Trois-Rivières, ayant pris connaissance des recommandations du rapport Ewart, demande expressément aux autorités municipales de donner leur attention immédiate et prioritaire à l'application des recommandations de ce rapport qui ne "grèvent" pas le budget courant. Quant aux recommandations qui seraient des travaux à caractère de capital important et onéreux pour la cité, la Chambre recommande d'évaluer le cours de ces travaux d'envergure et d'établir immédiatement leur priorité et ainsi de voir à les inclure dans les prévisions budgétaires à venir. Le comité de circulation et de stationnement de la Chambre verra aussi à faire les recommandations quant à leur priorité d'application".

M. Marc Germain a d'autre part déclaré que la Chambre de Commerce allait encourager cette année l'implantation de nouvelles industries à Trois-Rivières et la fondation d'un institut psychiatrique à Trois-Rivières.

M. Marc Germain était élu, récemment, président de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières en remplacement de Me Claude Bisson. Celui-ci a donné rapport hier, des activités pour l'année 1968-69. Le nouveau conseil de direc-

tion de la Chambre de Commerce comprend aussi M. Lucien Chevrette, premier vice-président, M. Guy Laroche, 2<sup>e</sup> vice-président, et M. Gilles Dupuis, trésorier.

**la Maison du DECOR** Ent.

PEINTURE - TAPIS - TUILES - PÉLART

1554, Lavolette Trois-Rivières 374-2355

PEINTURE semi-lustre Régulier: \$11.60	<b>\$755</b>	
PEINTURE "LATEX" Rég.: \$9.90	<b>\$555</b>	

Aussi choix varié de TAPISSERIE

## SPÉCIAL DE MAI HABITS

Rég. jusqu'à \$89

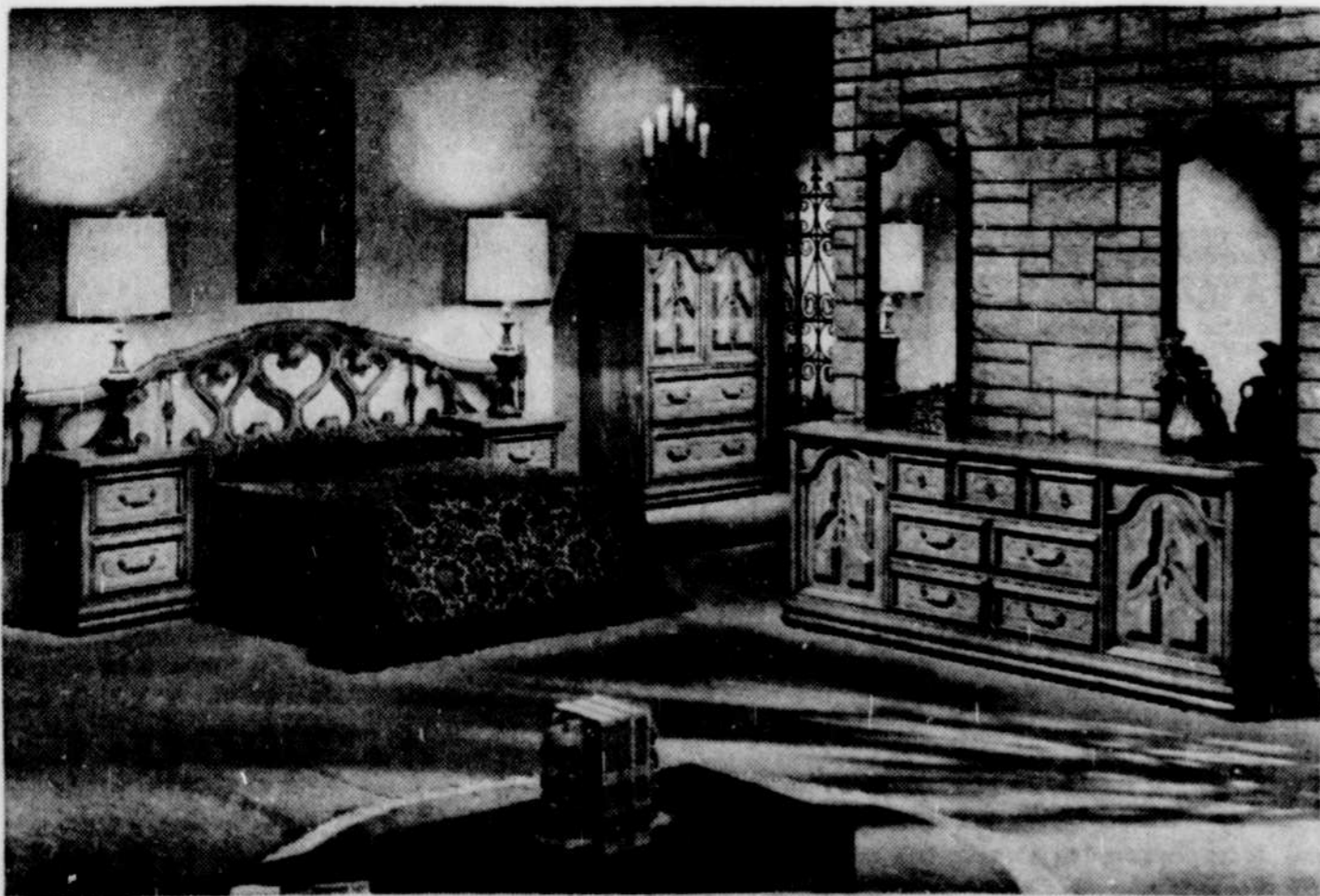
**\$39 - \$49**

**MAGASIN LALIBERTÉ Inc.**  
1047, St-Maurice Trois-Rivières  
375-9157

(Conditions de paiements faciles)

en vedette cette semaine chez

## BEAUDOIN



Ameublement de chambre

## "Provincial Espagnol"

- Bureau triple 80"
  - Commode avec intérieur en cèdre
  - Lit avec tête ajourée
- LES 3 MORCEAUX  
Rég. \$595.

**\$459<sup>00</sup>**



**J.M. Beaudoin**  
S C I E L T É E

676, CHAMPFLOUR TROIS-RIVIÈRES

TEL.: 378-5471

# Entente Québec-Ottawa en vue de la création d'un parc national en Gaspésie

• Premier parc national au Québec et le 20e au Canada

Par BENOÎT HOULE  
OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a annoncé hier aux Com-

munes qu'une entente était intervenue entre le gouvernement fédéral et celui du Québec en vue de la création d'un parc national dans la presqu'île de Fossilon, en Gaspésie.

Il s'agit du premier parc national au Québec et du 20e au Canada.

Chaque province possédera désormais au moins un parc national.

L'opposition a chaleureusement accueilli la nouvelle, soulignant que la création de ce parc aidera au développement économique et touristique de la Gaspésie et du Québec tout entier.

M. Chrétien a déclaré que les entretiens en vue de la création de ce parc remontent à mai 1968, lors de la signature de l'entente générale de coopération Canada-Québec, visant le développement du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des îles-de-la-Madeleine.

Le ministre, qui annonçait la nouvelle à l'issue d'une rencontre avec le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec, M. Gabriel Loubier, a précisé que selon l'entente intervenue, le Québec mettra le

site du parc de la Gaspésie à la disposition du gouvernement du Canada pour une période de 99 ans.

La province pourra reprendre possession des terrains après 60 ans, si elle le désire, moyennant le remboursement de toutes les dépenses d'immobilisation encourues par Ottawa durant cette période.

Francité du Québec

M. Chrétien a donné l'assurance que "tous les aspects de l'aménagement et de l'administration du parc de Gaspésie refléteront la dualité linguistique canadienne et plus particulièrement le caractère français du Québec".

"Il est essentiel que tout parc national situé au Québec échoie à la personnalité même du Québec".

Au nom de l'opposition conservatrice, M. Martial Asselin

(PC — Charlevoix) a dit qu'il se réjouissait de l'entente.

"C'est une bonne nouvelle pour tous les citoyens du Québec", a-t-il dit.

M. Asselin estime que cette entente est le résultat d'un dialogue et d'un esprit de coopération qui devraient s'étendre à tous les domaines des relations fédérales-provinciales.

M. Frank Howard (NPD — Skeena) a également loué cet esprit de collaboration qu'il souhaite voir s'étendre aux autres provinces et aux autres domaines de juridiction.

Quant à M. Gilbert Rondenou (Créditiste — Shefford), il a indiqué au ministre que le Québec possède beaucoup d'autres endroits propices à la création de nouveaux parcs nationaux et il a exprimé l'espoir que le gouvernement fédéral crée au Québec d'autres parcs pour promouvoir son industrie touristique.

La création du parc nécessitera des investissements de quelque \$8 millions au cours des cinq prochaines années.

Le parc aura une superficie de 87 milles carrés.



(Téléphoto: PC)

## Fermeture des chantiers maritimes à la Canadian Vickers

MICHEL CHARTRAND, PRÉSIDENT DU comité central de la Confédération des syndicats nationaux, a préconisé au cours de la journée d'hier que les travailleurs à la compagnie Canadian Vickers cessent leur travail jusqu'à ce que le gouvernement fédéral ait trouvé une so-

lution au problème occasionné à la suite de la fermeture des chantiers maritimes de cette compagnie. On sait qu'hier, les dirigeants de la Canadian Vickers ont annoncé leur intention de fermer les chantiers maritimes de la compagnie.

### A Pointe-a-la-Croix au Québec...

## Une violente collision entre deux trains aurait fait plusieurs morts

CAMPBELLTON, N.-B. (PC) — Un agent de la Sûreté a déclaré hier soir que, selon les rapports les plus récents, au moins trois personnes ont été portées disparues et probablement mortes à la suite d'une collision entre un train de voyageurs et un convoi de marchandises à Pointe-a-la-Croix, au Québec. On rapporte également que l'accident a fait plusieurs blessés.

Le téléscopage serait survenu dans un tunnel de la voie ferrée à huit milles environ de Campbellton. On n'a pu déterminer le nombre de wagons dérailés, mais on a indiqué qu'au moins cinq wagons de voyageurs avaient pris feu à la suite de la collision.

Les pompiers de la région ont été dépêchés sur les lieux de la tragédie.

Selon les rapports, des blessés ont été transportés d'urgence aux hôpitaux de Campbellton par des ambulances et par des taxis qui se trouvaient dans la région.

L'impact, selon des témoins oculaires, aurait été tellement violent que la locomotive aurait percuté par-dessus l'autre locomotive.

Un porte-parole du Canadien National a précisé que le train de voyageurs était celui qui desservait la région de la baie des Chaleurs et avait quitté la gare de Gaspé à destination de Montréal. Le convoi de marchandises faisant route vers la baie de Gaspé.

### Il sera question des prix et de l'inflation

## Benson présentera son nouveau budget le 3 juin

OTTAWA (PC) — Le ministre canadien des Finances, M. Edgar J. Benson, a annoncé hier qu'il présentera son nouveau budget le 3 juin.

Le ministre a précisé aux Communes qu'il traitera alors dans son discours de la hausse des prix et de l'inflation.

M. Benson, qui a livré ces informations en réponse à des questions du chef conservateur, M. Robert Stanfield, a ajouté qu'il déposera, le 27 mai, aux Communes, un document portant sur la situation économique canadienne.

La semaine dernière, en réponse à des questions de l'ancien premier ministre John Diefenbaker, M. Benson avait annoncé ce nouveau budget pour le mois prochain, sans toutefois avancer de date.

Le dernier budget du gouvernement Trudeau a été présenté le 22 octobre 1968.

### La CEQ dit qu'il y a eu "un geste d'intimidation syndicale"

## Les enseignants décident de suspendre les négociations

par ANDRÉ BELLEMARE

QUÉBEC (PC) — La Corporation des enseignants du Québec a suspendu les négociations avec le gouvernement et les commissions scolaires, mercredi matin, à cause de ce qu'elle a qualifié "d'un geste d'intimidation syndicale" de la part de la partie patronale.

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, a fait parvenir à toutes les commissions scolaires la directive de faire signer un contrat individuel à leurs enseignants. Ce contrat contient l'acceptation des offres patronales en date du 28 mars 1968.

Le président de la CEQ, M. Raymond Laliberté, a dit, au cours d'une conférence de presse, hier, que la partie patronale

ne reconnaît plus ainsi les associations comme étant représentatives des enseignants et qu'elles ne peuvent plus, par conséquent, poursuivre le dialogue tant qu'il n'y aura plus de loyauté de la part des commissions scolaires.

D'autre part, ce nouveau développement dans le conflit scolaire a eu des répercussions à l'Assemblée nationale, hier après-midi.

Chantage

Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand a expliqué que les négociations n'étaient pas rompues mais seulement suspendues. Les parties doivent se rencontrer afin de tenter de clarifier la situation.

Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a accusé le gouvernement de pratiquer d'un chantage contre les enseignants en usant de tels procédés.

M. Lesage a d'abord proposé une motion d'ajournement des travaux de la Chambre afin de discuter "d'un problème grave et urgent", concernant la suspension des négociations enseignants-gouvernement.

Après un échange de propos aigre-doux avec les ministériels, particulièrement avec le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, le chef de l'opposition a retardé de 24 heures la présentation de sa motion, espérant que les parties en viendront à un accord d'ici là.

M. Tremblay a accusé l'opposition de se livrer à de l'obstruction systématique et d'agir en démagogue.

Le leader parlementaire de l'opposition, M. Pierre Laporte (L — Chambly), a exigé que le ministre retire ses paroles.

"Je les retire, a dit M. Tremblay, mais vous ne m'empêchez pas de penser que nous avons affaire à des démagogues qui font perdre le temps de la Chambre".

L'opposition a réclamé l'expulsion du ministre mais le président de la Chambre, M. Gé-

## M. Pierre Dupuy, ancien ambassadeur du Canada en France est décédé

OTTAWA (PC) — M. Pierre Dupuy, ancien ambassadeur du Canada en France et commissaire général d'Expo 67, est décédé.

Paris, en mai 1940, et partit pour Londres le mois suivant. À la fin de 1943, il était nommé chargé d'affaires à la légation canadienne des gouvernements alliés à Londres, et l'année suivante il devint chargé d'affaires à la légation.

En 1945, il fut transféré dans les Pays-Bas, puis fut nommé ambassadeur, à Rome en 1952 et à Paris en 1958.

En 1960, il entreprit une étude des conditions de vie dans les pays nouvellement indépendants de l'Afrique, de Madagascar à l'Atlantique. En 1963, il était nommé commissaire général d'Expo 67.

Écrivain autant que diplomate, M. Dupuy collabora à des périodiques français et canadiens, et publia un roman, André Laurence.

Sa fille, Jacqueline, a également publié plusieurs romans, et son fils, Michel, est membre du service diplomatique canadien.

On croit que son épouse et sa fille se trouvaient à Rome au moment de la mort de M. Dupuy. Quant à son fils Michel, il est actuellement avec la délégation canadienne à l'OTAN, à Bruxelles.

Il fut nommé, en 1968, à Cannes, en France, à annoncer mercredi le ministère des Affaires extérieures.

Originaire de Montréal, M. Dupuy a reçu une formation juridique à Montréal et Paris, pour entrer, en 1922, dans le bureau du commissaire général du Canada, à Paris. Il fut nommé, consti, a

## Les astronautes d'Apollo-10 sont au seuil de la LUNE

• La phase la plus importante de la mission est commencée

HOUSTON (AFP) — La phase la plus importante de la mission d'Apollo-10 a commencé.

Arrivé au terme de son long voyage vers la lune, le train spatial s'est inséré sur orbite lunaire, hier soir vers 17h00.

Il doit maintenant poursuivre sa route pendant 60 heures 31 minutes et se livrer aux vérifications d'équipement et à l'examen des aires d'alunissage.

Pendant 34 minutes, le temps pendant lequel les communications furent interrompues entre cabine et sol, l'anxiété fut grande à Houston. Apollo-10 allait-il s'insérer sur orbite comme prévu? L'allumage avait-il bien eu lieu?

À 17h01, cependant, il devint presque certain que tout se passait bien à bord. En effet, si le propulseur n'avait pas fonctionné, Apollo-10, inscrit sur trajectoire de libre retour, aurait dû réapparaître après avoir

contourné la lune et se diriger vers la terre. La mission aurait alors échoué.

"Vous pouvez dire au monde que nous sommes bien arrivés", a déclaré Thomas Stafford, dès que les communications radio ont repris avec la terre, à 17h15, au moment où le train spatial se trouvait de derrière la face cachée de la lune.

"Ce fut un très bon allumage", s'est borné à déclarer la NASA.

L'orbite de Charlie Brown et de Snoopy est, semble-t-il, conforme aux plans prévus.

Les espadonées de cette orbite sont à peu près celles prévues par la NASA: 68,2 milles de périapsis et 194,4 milles d'apogée.

Arbre de Noël

Une partie de la face cachée

de la lune est "illuminée comme un arbre de Noël".

Cette constatation a été faite par John Young, un des trois astronautes d'Apollo-10, qui a remarqué que la lumière provenant de la terre "illuminait brillamment" les régions latérales de la face lunaire invisible aux yeux des terriens. Young a précisé qu'il ne s'agissait pas de multiples lueurs, mais d'un vif éclat provoqué par la réflexion de la lumière solaire par la terre.

"Il ne fait aucun doute qu'en cet endroit, il y a eu une certaine activité volcanique dans les parages. C'est ce que nous appelons les collines de l'Oklahoma", a dit encore Stafford, qui est originaire de cet Etat.

Enfin, Stafford a signalé que certains dessins de la surface lunaire lui faisaient l'effet de "traces de pattes de poulet". Mais il n'a pas été plus explicite sur cet aspect du relief lunaire.

Lueurs mystérieuses

Au centre spatial de Houston, on a annoncé, mercredi soir, que les responsables de la mission ont vivement recommandé aux trois cosmonautes d'observer le cratère Aristarque, à 825 milles à l'ouest de la mer de Tranquillité, où des lueurs mystérieuses ont été aperçues, ces jours derniers, par des astronomes néerlandais et espagnols.

Il restait aux cosmonautes, avant d'aller se coucher, à circulariser leur orbite, effectuer une émission de télévision en direct, où ils ont montré la lune aux terriens, et, enfin, aller inspecter le module lunaire qu'Eugene Cernan et Thomas Stafford utiliseront le lendemain pour aller inspecter la lune de plus près.

Jusqu'à présent, la mission Apollo-10 est identique à celle d'Apollo-8 qui réussit en décembre 1968 le premier vol circumlunaire. Aujourd'hui, cependant, l'équipage effectuera une "première" spatiale: faire évoluer le Lem en autonomie, pendant huit heures, à basse altitude (10 milles), autour de la lune. Ce sera là la principale étape, la plus dangereuse aussi, du vol Apollo-10.

## Bien que la famille Kennedy demande une mesure de clémence Sirhan Sirhan est condamné à mourir dans la chambre à gaz

LOS ANGELES (AFP) — Sirhan Bichara Sirhan a été condamné hier à mourir dans la chambre à gaz. Le juge a refusé aux avocats du meurtrier du sénateur Robert Kennedy un nouveau procès et il est demeuré sourd à l'appel de la famille Kennedy en faveur d'une mesure de clémence.

En écoutant la sentence du juge Herbert Walker, de la cour supérieure de Californie, l'envoyé à la chambre à gaz, Sirhan, 25 ans, n'a marqué aucune émotion. C'est à peine si on l'a vu triturer un cigare non allumé dans sa main droite.

Après la lecture de la sentence, il s'est assis, a souri vaguement en haussant les épaules en réponse à une question à voix basse de l'un de ses avocats et, sans dire un mot, a attendu calmement la fin de l'audience.

Sur un ton glacé, le juge avait répondu auparavant à la défense qui venait de soumettre l'appel à la clémence contenu dans une lettre du sénateur Edward Kennedy: "Je ne vois pas pourquoi cette lettre devrait être prise en considération par le tribunal". Puis il avait ajouté aussitôt: "Le tribunal a conscience du bien-fondé des décisions du jury. Je ne vois aucune raison de changer d'avis maintenant".

Aux termes du code criminel en vigueur en Californie, le juge Walker aurait pu revenir sur la peine de mort déjà prononcée par le jury à l'issue du procès, et commuer cette peine en prison à vie. Il ne l'a fait qu'une seule fois dans 19 autres causes semblables.

"Le shérif a reçu l'ordre de faire transporter Sirhan d'ici dix jours à la prison de San Quentin où il demeurera en attendant la fin des formalités de l'appel", a déclaré le juge.

L'affaire va en effet automatiquement être délibérée en appel à la cour suprême de la Californie. Les formalités de l'appel repoussent au moins à un an la date de l'exécution de l'accusé.

Tassée sur elle-même, tout de noir vêtue, Mme Mary Sirhan mère de l'accusé, assise à côté d'un de ses fils dans la tribune des spectateurs, a assisté à la dernière audience sans lever les yeux à aucun moment.

Après la lecture de la sentence, il s'est assis, a souri vaguement en haussant les épaules en réponse à une question à voix basse de l'un de ses avocats et, sans dire un mot, a attendu calmement la fin de l'audience.

Sur un ton glacé, le juge avait répondu auparavant à la défense qui venait de soumettre l'appel à la clémence contenu dans une lettre du sénateur Edward Kennedy: "Je ne vois pas pourquoi cette lettre devrait être prise en considération par le tribunal". Puis il avait ajouté aussitôt: "Le tribunal a conscience du bien-fondé des décisions du jury. Je ne vois aucune raison de changer d'avis maintenant".

Aux termes du code criminel en vigueur en Californie, le juge Walker aurait pu revenir sur la peine de mort déjà prononcée par le jury à l'issue du procès, et commuer cette peine en prison à vie. Il ne l'a fait qu'une seule fois dans 19 autres causes semblables.

"Le shérif a reçu l'ordre de faire transporter Sirhan d'ici dix jours à la prison de San Quentin où il demeurera en attendant la fin des formalités de l'appel", a déclaré le juge.

### SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	35
Bourses	30
Classées 32 - 33 - 34 - 35	35
Convocations	32
Polichinelle	3
Radio-T.V. Cinéma	26
Sports	24-25-26-27-28-29
Pages féminine	20-21-22-23
Vers Vatican III	17

### LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

Une jeune fille à sa mère: "Il est merveilleux. Grand, des yeux magnifiques et des pneus à flancs blancs..."

**CRÈMERIE DES TROIS-RIVIÈRES**  
La source qui ne fait pas attendre.

• Fermeture des chantiers maritimes à la Canadian Vickers Voir à la page 9

• Les astronautes d'Apollo-10 vivront des heures tragiques aujourd'hui Voir à la page 31

Les résidents de Lac Edouard s'adressent à M. Cardinal

## Le transport des élèves et la pension doivent être payés

**SALLE À MANGER**

PLACE ROYALE  
15<sup>e</sup> ÉTAGE

**LE ROI** manufacturier des **HABITS** ENR.

Des prix qui font trembler  
**LA COMPÉTITION**

**1000 HABITS**

Vénitien ..... \$49.00  
Tergal ..... \$59.00  
Astral ..... \$69.00

Vestons Sport - Pantalons - Souliers, etc...

**UN SEUL MAGASIN A TROIS-RIVIÈRES**  
1054, CHAMPFLOUR (face à la gare)  
Tél.: 375-9741

LA TUQUE (M.A.) — Les résidents du Lac Edouard sont passés à l'action, au début de la semaine, lorsqu'ils ont décidé d'adresser une lettre, en termes non équivoques, au ministre de l'Éducation, l'honorable Jean-Guy Cardinal. La missive avise le ministre Cardinal qu'au cours d'une réunion générale de l'Association des parents du Lac Edouard, il fut proposé et résolu à l'unanimité de faire une demande au ministre de l'Éducation du Québec, pour que le transport de nos enfants fréquentant le cours secondaire à La Tuque ainsi que la pension, soient acquittés en entier par la commission scolaire régionale de la Mauricie, ou le ministère de l'Éducation, et dans la négative que des professeurs spécialisés soient assignés à l'école

paroissiale du Lac Edouard pour enseigner le cours secondaire à nos enfants, ceci pour l'année scolaire 1969-70.

L'Association de parents rappelle au ministre Cardinal que le Lac Edouard constitue un cas très spécial, à cause de sa situation géographique. Elle mentionne également qu'au cours de quelques années, les résidents du Lac Edouard doivent débours des sommes fabuleuses pour permettre à leurs enfants d'avoir accès au cours secondaire. Plusieurs résidents, affirme-t-elle, se verront dans l'obligation de garder leurs enfants à la maison l'an prochain pour des raisons financières. Or, ils désirent être traités sur un pied d'égalité avec les autres villages formant les cadres de la Régionale.

les villages de La Croche, Lac-à-Beauce, la Bostonnais, et qu'elle néglige ou oublie les autres petits centres, soit: le Lac Edouard, Sanmaur et Parent, lesquels sont aussi sous le contrôle de cette commission.

L'Association de parents du Lac Edouard affirme que cette façon d'agir à l'endroit des petits centres est injuste et que certaines modifications s'imposent présentement afin d'améliorer le sort des oubliés, car avec le système actuel, seuls les résidents de grands centres ont la possibilité de faire instruire leurs enfants.

Il est mentionné enfin qu'au cours des dernières campagnes électorales, il a été crié à haute voix dans les arènes politiques et à la télévision "que l'instruction serait gratuite à tous les niveaux". Les résidents du Lac Edouard, désirent voir cette promesse respectée par les représentants provinciaux.



(Photo Gilles Berthiaume)

### Campagne en faveur du travail étudiant

LE CMC TENAIT UNE SEANCE d'information, au cours de la semaine dernière, pour expliquer les raisons et les buts de la grande campagne qui s'amorce en faveur du travail étudiant. Sont assis, dans l'ordre habituel, MM. Bernard Laro-

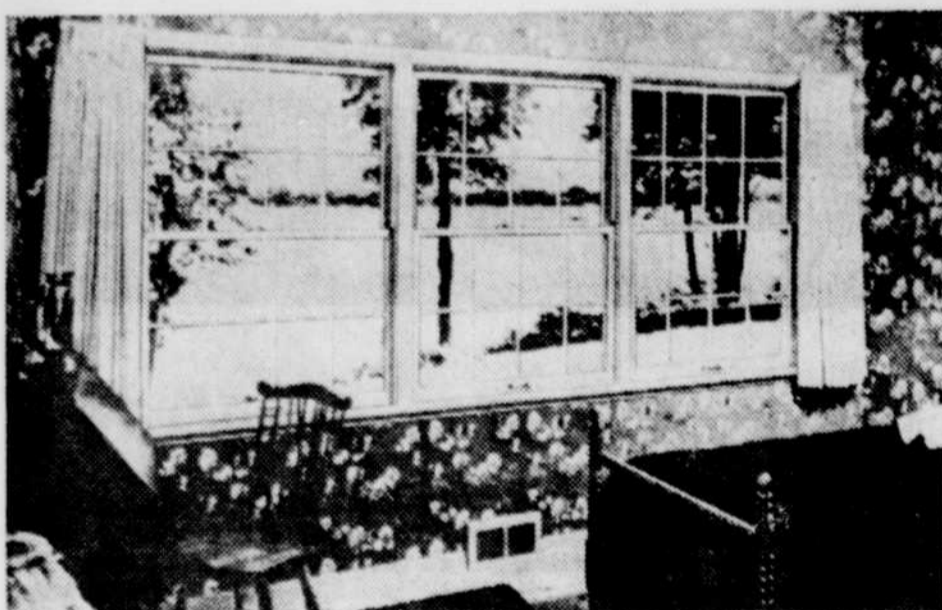
che, gérant du CMC, Robert Bilodeau, président du club Optimiste, et Roger Fortier, conseiller en main-d'œuvre. A l'arrière, André Guessey, vice-président du club Optimiste-Jeunesse et René Forget, président de la campagne.

Exigez de votre constructeur



**Andersen Windowalls**  
brevetée

### La fenêtre "Narroline" à guillotine



Extérieur recouvert de vinyle. Unité Narroline offre une souplesse de fonctionnement et des commodités qui ne se retrouvent dans aucune fenêtre à guillotine.

Toutes nos unités sont traitées au préservatif toxique et hydrofuge par immersion avant assemblage.

N.B. — Nos fenêtres sont toujours livrées, assemblées sur les chantiers en une seule pièce comprenant les "bow-windows".

Les grilles amovibles s'enlèvent pour faciliter le nettoyage.

**CARRELAGE**

Distribuée par

**R. DUCHESNE & FILS Ltée**

L'entreprise par excellence pour tous les matériaux de construction.

Région de Trois-Rivières  
Région de Shawinigan  
Région de Grand-Mère

296-3737  
536-2633  
536-2634

Région de Louiseville  
Région de Berthier-Joliette  
Région de Montréal

228-5454  
836-2626  
861-7575

## Lawn Boy



faites marcher deux doigts...

et la Lawn-Boy démarre facilement grâce à ses coussinets spéciaux et son système d'allumage chaud qui réduit de 94% la résistance à la traction. Deux doigts la mettent en marche.

**BENOIT MARCHAND MACHINERIES**  
933, STE-MARGUERITE TROIS-RIVIÈRES  
TEL.: 374-1849

## Option latin pour les élèves

LA TUQUE (M.A.) — La commission scolaire du Haut-St-Maurice offrira, en septembre 1969, une option latin pour les élèves qui entreprendront leur cours secondaire. Trois autres secteurs de la Régionale, en plus de La Tuque, offriront aussi la possibilité aux élèves de se faire inscrire à l'option latin. Ceux qui choisiront cette option feront du latin cinq périodes par semaine. Le cours d'histoire et de géographie deviendra alors cyclique, c'est-à-dire que les élèves feront de l'histoire une année et de la géographie, l'année suivante.

Comme l'indiquait le directeur général des élèves pour le secteur nord, M. Raoul Maillet, il ne faut cependant pas croire qu'il va s'agir là du cours classique. Les élèves vont suivre le cours scientifique normal mais ils auront la possibilité de faire du latin. Du côté académique, cette innovation n'apportera rien d'extraordinaire et l'accès éventuel à l'université n'en sera pas facilité pour autant, mais cette transformation apportera

à l'élève un "avantage plutôt culturel".

Répondant par la suite à une question venue de l'auditoire, M. Maillet a indiqué que, comme père de famille, il ne voyait pas de différence au point de vue académique entre une école publique et une autre privée mais il en voyait une, énorme, au point de vue de la formation et de l'éducation. "On n'enlève jamais à-t-il dit, le caractère éducatif et formatif d'une institution privée. Le cours public ne peut pas donner le vernis que donne effectivement un internat. La mentalité ne peut pas être la même".

Ces précisions ont été apportées par M. Maillet lorsqu'il a été invité à adresser quelques

mois aux membres du club Richelieu, à l'occasion de leur dernier souper régulier.

### Démission du commissaire Gaston Matte

LA TUQUE (M.A.) — M. Gaston Matte vient d'annoncer sa démission comme commissaire à la commission scolaire du Haut-Saint-Maurice. M. Matte ne sollicitera pas un nouveau mandat parce qu'il est maintenant trop occupé par ses occupations.

Outre M. Matte, le commissaire pour Sanmaur et Parent, M. Omer Leclair, et le commissaire pour le Lac Edouard termineront leur présent mandat le 30 juin prochain. La mise en candidature pour les trois prochaines années doit se faire le 2 juin 1969.

MEUBLES NEUFS



Achetez-les directement de l'entrepôt et économisez des \$\$\$\$\$\$\$\$\$\$  
Mme Gaston Trédechaud  
Sur rendez-vous  
374-6649

la Maison du **DECOR** Enr.  
PEINTURE - TAPIS - TUILES - PÉLART  
1554, Lavolette Trois-Rivières 374-2355

PEINTURE semi-lustré Régulier: \$11.60 **\$7.55** la gal.

PEINTURE "LATEX" Rég.: \$9.90 **\$5.55** la gal.

Aussi choix varié de **TAPISSERIE**

**SPÉCIAL DE MAI HABITS**  
Rég. jusqu'à \$89  
**\$39 - \$49**

**MAGASIN LALIBERTÉ Inc.**  
1047, St-Maurice Trois-Rivières  
375-9157  
(Conditions de paiements faciles)

en vedette cette semaine chez

## BEAUDOIN



Ameublement de chambre

## "Provincial Espagnol"

- Bureau triple 80"
  - Commode avec intérieur en cèdre
  - Lit avec tête ajourée
- LES 3 MORCEAUX  
Rég. \$595.

**\$459<sup>00</sup>**



**J.N. Beaudoin & CIE LTÉE**

676, CHAMPFLOUR TROIS-RIVIÈRES

TÉL.: 378-5471



## Entente Québec-Ottawa en vue de la création d'un parc national en Gaspésie

• Premier parc national au Québec et le 20e au Canada

Par BENOIT HOULE

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a annoncé hier aux Com-

munes qu'une entente était intervenue entre le gouvernement fédéral et celui du Québec en vue de la création d'un parc national dans la presqu'île de Foyillon, en Gaspésie.

Il s'agit du premier parc national au Québec et du 20e au Canada.

Chaque province possédera désormais au moins un parc national.

L'opposition a chaleureusement accueilli la nouvelle, soulignant que la création de ce parc aidera au développement économique et touristique de la Gaspésie et du Québec tout entier.

M. Chrétien a déclaré que les entretiens en vue de la création de ce parc remontaient à mai 1968, lors de la signature de l'entente générale de coopération Canada-Québec, visant le développement du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des îles-de-la-Madeleine.

Le ministre, qui annonçait la nouvelle à l'issue d'une rencontre avec le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec, M. Gabriel Loubier, a précisé que selon l'entente intervenue, le Québec mettra le

site du parc de la Gaspésie à la disposition du gouvernement du Canada pour une période de 99 ans.

La province pourra reprendre possession des terrains après 60 ans, si elle le désire, moyennant le remboursement de toutes les dépenses d'immobilisation encourues par Ottawa durant cette période.

Francité du Québec

M. Chrétien a donné l'assurance que "tous les aspects de l'aménagement et de l'administration du parc de Gaspésie refléteront la dualité linguistique canadienne et plus particulièrement le caractère français du Québec".

"Il est essentiel que tout parc national situé au Québec éponge la personnalité même du Québec".

Au nom de l'opposition conservatrice, M. Martial Asselin

(PC — Charlevoix) a dit qu'il se réjouissait de l'entente.

"C'est une bonne nouvelle pour tous les citoyens du Québec", a-t-il dit.

M. Asselin estime que cette entente est le résultat d'un dialogue et d'un esprit de coopération qui devraient s'étendre à tous les domaines des relations fédérales-provinciales.

M. Frank Howard (NPD — Skeena) a également loué cet esprit de collaboration qu'il souhaite voir s'étendre aux autres provinces et aux autres domaines de juridiction.

Quant à M. Gilbert Rondeau (Creditec — Shefford), il a indiqué au ministre que le Québec possède beaucoup d'autres endroits propices à la création de nouveaux parcs nationaux et il a exprimé l'espoir que le gouvernement fédéral créera au Québec d'autres parcs pour promouvoir son industrie touristique.

La création du parc nécessitera des investissements de quelque \$8 millions au cours des cinq prochaines années.

Le parc aura une superficie de 87 milles carrés.



(Téléphoto: PC)

### Fermeture des chantiers maritimes à la Canadian Vickers

MICHEL CHARTRAND, président du comité central de la Confédération des syndicats nationaux, a préconisé au cours de la journée d'hier que les travailleurs de la compagnie Canadian Vickers cessent leur travail jusqu'à ce que le gouvernement fédéral ait trouvé une so-

lution au problème occasionné à la suite de la fermeture des chantiers maritimes de cette compagnie. On sait qu'hier, les dirigeants de la Canadian Vickers ont annoncé leur intention de fermer les chantiers maritimes de la compagnie.

### A Pointe-à-la-Croix au Québec...

## Une violente collision entre deux trains aurait fait plusieurs morts

CAMPBELLTON, N.-B. (PC) — Un agent de la Sûreté a déclaré tard hier soir que, selon les rapports les plus récents, au moins trois personnes ont été portées disparues et présumentement mortes à la suite d'une collision entre un train de voyageurs et un convoi de marchandises à Pointe-à-la-Croix, au Québec. On rapporte également que l'accident a fait plusieurs blessés.

Le téléscopage serait survenu dans un tunnel de la voie ferrée à huit milles environ de Campbellton. On n'a pu déterminer le nombre de wagons dérailés, mais on a indiqué qu'au moins cinq wagons de voyageurs avaient pris feu à la suite de la collision.

Les pompiers de la région ont été dépêchés sur les lieux de la tragédie.

Selon les rapports, des blessés ont été transportés d'urgence aux hôpitaux de Campbellton par des ambulances et par des taxis qui se trouvaient dans la région.

L'impact, selon des témoins oculaires, aurait été tellement violent que la locomotive aurait percuté par-dessus l'autre locomotive.

Un porte-parole du Canadian National a précisé que le train de voyageurs était celui qui desservait la région de la baie des Chaleurs et avait quitté la baie de Gaspé à destination de Montréal. Le convoi de marchandises faisant route vers la baie de Gaspé.

### Il sera question des prix et de l'inflation

## Benson présentera son nouveau budget le 3 juin

OTTAWA (PC) — Le ministre canadien des Finances, M. Edgar J. Benson, a annoncé hier qu'il présentera son nouveau budget le 3 juin.

Le ministre a précisé aux

Communes qu'il traitera alors dans son discours de la hausse des prix et de l'inflation.

M. Benson, qui a livré ces informations en réponse à des questions du chef conservateur, M. Robert Stanfield, a ajouté qu'il déposera, le 27 mai, aux Communes, un document portant sur la situation économique canadienne.

La semaine dernière, en réponse à des questions de l'ancien premier ministre John Diefenbaker, M. Benson avait annoncé ce nouveau budget pour le mois prochain, sans toutefois avancer de date.

Le dernier budget du gouvernement Trudeau a été présenté le 22 octobre 1968.

## M. Pierre Dupuy, ancien ambassadeur du Canada en France est décédé

OTTAWA (PC) — M. Pierre Dupuy, autrefois ambassadeur du Canada en France et commissaire général d'Expo 67, est dé-

cedé à Cannes, en France, et parti pour Londres le mois suivant. À la fin de 1943, il était nommé chargé d'affaires à la légation canadienne des gouvernements alliés à Londres, et l'année suivante il devint chargé d'affaires à la légation en Belgique.

En 1945, il fut transféré dans les Pays-Bas, puis fut nommé ambassadeur, à Rome en 1952 et à Paris en 1958.

En 1960, il entreprit une étude des conditions de vie dans les pays nouvellement indépendants de l'Afrique, de Madagascar à l'Atlantique. En 1963, il était nommé commissaire général d'Expo 67.

Écrivain autant que diplomate, M. Dupuy collabora à des périodiques français et canadiens, et publia un roman, André Laurence.

Sa fille, Jacqueline, a également publié plusieurs romans, et son fils, Michel, est membre du service diplomatique canadien.

On croit que son épouse et sa fille se trouvaient à Rome au moment de la mort de M. Dupuy. Quant à son fils Michel, il est actuellement avec la délégation canadienne à l'OTAN, à Bruxelles.



M. Pierre Dupuy

### La CEO dit qu'il y a eu "un geste d'intimidation syndicale"

## Les enseignants décident de suspendre les négociations

par ANDRÉ BELLEMARE

QUÉBEC (PC) — La Corporation des enseignants du Québec a suspendu les négociations avec le gouvernement et les commissions scolaires, mercredi matin, à cause de ce qu'elle a qualifié "d'un geste d'intimidation syndicale" de la part de la partie patronale.

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, a fait parvenir à toutes les commissions scolaires la directive de faire signer un contrat individuel à leurs enseignants. Ce contrat contient l'acceptation des offres patronales en date du 28 mars 1968.

Le président de la CEO, M. Raymond Laliberté, a dit, au cours d'une conférence de presse, hier, que la partie patronale

ne reconnaît plus ainsi les associations comme étant représentatives des enseignants et qu'elles ne peuvent plus, par conséquent, poursuivre le dialogue tant qu'il n'y aura plus de loyauté de la part des commissions scolaires.

D'autre part, ce nouveau développement dans le conflit scolaire a eu des répercussions à l'Assemblée nationale, hier après-midi.

Chantage

Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand a expliqué que les négociations n'étaient pas rompues mais seulement suspendues. Les parties doivent se rencontrer afin de tenter de clarifier la situation.

Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a accusé le gouvernement de pratiquer du chantage contre les enseignants en usant de tels procédés.

M. Lesage a d'abord proposé une motion d'ajournement des travaux de la Chambre afin de discuter "d'un problème grave et urgent", concernant la suspension des négociations enseignants-gouvernement.

Après un échange de propos aigre-doux avec les ministères, particulièrement avec le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, le chef de l'opposition a retardé de 24 heures la présentation de sa motion, espérant que les parties en viendront à un accord d'ici là.

M. Tremblay a accusé l'opposition de se livrer à de l'obstruction systématique et d'agir en démagogue.

Le leader parlementaire de l'opposition, M. Pierre Laporte (L — Chambly), a exigé que le ministre retire ses paroles.

"Je les retire, a dit M. Tremblay, mais vous ne m'empêchez pas de penser que nous avons affaire à des démagogues qui font perdre le temps de la Chambre".

L'opposition a réclamé l'expulsion du ministre mais le président de la Chambre, M. Gé-

## Les astronautes d'Apollo-10 sont au seuil de la LUNE

• La phase la plus importante de la mission est commencée

HOUSTON (AFP) — La phase la plus importante de la mission d'Apollo-10 a commencé. Arrivé au terme de son long voyage vers la lune, le train spatial s'est inséré sur orbite lunaire, hier soir vers 17h00.

Il doit maintenant poursuivre sa ronde pendant 90 heures 31 minutes et se livrer aux vérifications d'équipement et à l'examen des aires d'alunissage.

Pendant 34 minutes, le temps pendant lequel les communications furent interrompues entre la cabine et sol, l'anxiété fut grande à Houston: Apollo-10 allait-il s'inscrire sur orbite comme prévu? L'allumage avait-il bien lieu?

À 17h01, cependant, il devenait presque certain que tout se passait bien à bord. En effet, si le propulseur n'avait pas fonctionné, Apollo-10, inscrit sur trajectoire de libre retour, aurait dû réapparaître après avoir

contourné la lune et se diriger vers la terre. La mission aurait alors échoué.

"Vous pouvez dire au monde que nous sommes bien arrivés", a déclaré Thomas Stafford, des que les communications radio ont repris avec la terre, à 17h15, au moment où le train spatial sortait de derrière la face cachée de la lune.

"Ce fut un très bon allumage", s'est borné à déclarer la NASA.

L'orbite de Charlie Brown et de Snoopy est, semble-t-il, conforme aux plans prévus.

Les coordonnées de cette orbite sont à peu près celles prévues par la NASA, 69,3 milles de perigée et 194,4 milles d'apogée.

Arbre de Noël

Une partie de la face cachée

de la lune est "illuminée comme un arbre de Noël".

Cette constatation a été faite par John Young, un des trois astronautes d'Apollo-10, qui a remarqué que la lumière provenant de la terre "illuminait brillamment" les régions latérales de la face lunaire invisible aux yeux des terriens. Young a précisé qu'il ne s'agissait pas de multiples lueurs, mais d'un vif éclat provoqué par la réflexion de la lumière solaire par la terre.

Le commandant de la capsule trouve aussi que la région des mers lunaires "est plus foncée que le reste. Elle apparaît presque noire", a-t-il dit. Le cosmonaute a qualifié de "brun grisâtre" la couleur de la lune. "L'océan des Tempêtes est plus accidenté" que le paysage environnant, a-t-il également indiqué.

"Il ne fait aucun doute qu'en cet endroit, il y a eu une certaine activité volcanique dans les parages. C'est ce que nous appelons les collines de l'Oklahoma", a dit encore Stafford, qui est originaire de cet État.

Enfin, Stafford a signalé que certains dessins de la surface lunaire lui faisaient l'effet de "traces de pattes de poulet". Mais il n'a pas été plus explicite sur cet aspect du relief lunaire.

Lueurs mystérieuses

Au centre spatial de Houston, on a annoncé, mercredi soir, que les responsables de la mission ont vivement recommandé aux trois cosmonautes d'observer le cratère Aristarque, à 825 milles à l'ouest de la mer de Tranquillité, où des lueurs mystérieuses ont été aperçues, ces jours derniers, par deux astronomes néerlandais et espagnols.

Il restait aux cosmonautes, avant d'aller se coucher, à circulariser leur orbite, effectuer une émission de télévision en direct, où ils ont montré la lune aux terriens, et, enfin, aller inspecter le module lunaire qu'Eugène Cernan et Thomas Stafford utiliseront le lendemain pour aller inspecter la lune de plus près.

Jusqu'à présent, la mission Apollo-10 est identique à celle d'Apollo-8 qui réussit en décembre 1968 le premier vol circumlunaire. Aujourd'hui, cependant, l'équipage effectuera une "première" spatiale: faire évoluer le Lem en autonomie, pendant huit heures, à basse altitude (10 milles), autour de la lune. Ce sera là la principale étape, la plus dangereuse aussi, du vol Apollo-10.

### Bien que la famille Kennedy demande une mesure de clémence

## Sirhan Sirhan est condamné à mourir dans la chambre à gaz

LOS ANGELES (AFP) — Sirhan Bichara Sirhan a été condamné hier à mourir dans la chambre à gaz. Le juge a refusé cette lettre devrait être prise en considération par le tribunal. Puis il avait ajouté aussitôt: "Le tribunal a conscience du bien-fondé des décisions du jury. Je ne vois aucune raison de changer d'avis maintenant".

Aux termes du code criminel en vigueur en Californie, le juge Walker aurait pu revenir sur la peine de mort déjà prononcée par le jury à l'issue du procès, et commuer cette peine en prison à vie. Il ne l'a fait qu'une seule fois dans 19 autres causes semblables.

"Le shérif a reçu l'ordre de faire transporter Sirhan d'ici dix jours à la prison de San Quentin où il demeurera en attendant la fin des formalités de l'appel", a déclaré le juge.

Après la lecture de la sentence, il s'est assis, a souri vaguement en haussant les épaules en réponse à une question à voix basse de l'un de ses avocats et, sans dire un mot, a attendu calmement la fin de l'audience.

Sur un ton glacé, le juge avait répondu auparavant à la défen-

L'affaire va en effet automatiquement être délibérée en appel à la cour suprême de la Californie. Les formalités de l'appel repoussent au moins à un an la date de l'exécution de l'accusé.

Tassée sur elle-même, tout de noir vêtue, Mme Mary Sirhan mère de l'accusé, assise à côté d'un de ses fils dans la tribune des spectateurs, a assisté à la dernière audience sans lever les yeux à aucun moment.

• Fermeture des chantiers maritimes à la Canadian Vickers Voir à la page 9

• Les astronautes d'Apollo-10 vivront des heures tragiques aujourd'hui Voir à la page 31

## SOMMAIRE

### AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	35
Bourses	30
Classées 32 - 33 - 34 - 35	
Convocations	32
Polichinelle	3
Radio-T.V. Cinéma	16
Sports	24-25-26-27-28-29
Pages féminine	20-21-22-23
Vers Vatican III	17

### LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

Une jeune fille à sa mère: "Il est merveilleux. Grand, des yeux magnifiques et des pneus à flancs blancs..."



Le service qui ne fait pas attendre.

### Le gouverneur Landry présent au souper du club Richelieu

#### SALLE À MANGER

PLACE ROYALE  
15e ETAGE

*L'ouï Homme d'Affaires  
qui aime bien manger.*

#### LE ROI manufacturier des HABITS ENR.

Des prix qui font trembler  
LA COMPÉTITION

#### 1000 HABITS

Vénitien ..... \$49 00  
Tergal ..... \$59 00  
Astral ..... \$69 00

Vestons Sport - Pantalons - Souliers, etc...

#### UN SEUL MAGASIN A TROIS-RIVIÈRES

1054, CHAMPFLOUR (face à la gare)

Tél.: 375-9741

BERTHIEVILLE (PAC) — Mardi soir, lors de leur dernier souper de la saison, les membres du club Richelieu Berthierville ont reçu leur gouverneur régional, M. Claude Landry. Ce dernier leur a parlé quelques instants pour leur expliquer le programme du congrès de district des clubs Richelieu, congrès qui se tiendra à La Tuque les 7 et 8 juin prochain.

A la première journée du congrès, comme l'a dit M. Landry, les membres du Richelieu La Tuque offriront aux participants un cocktail. Après le dîner, un atelier de travail étudiera certains points et à 17 heures le maire et les conseillers recevront à l'hôtel de ville les membres Richelieu pour leur offrir un cocktail. Cette même journée un souper aura lieu, avec comme invité d'honneur le président général des clubs Richelieu, M. Gaston Beaulieu.

Le lendemain, dimanche, la journée débutera avec une messe rythmée et après les membres pourront se rendre au lac Saint-Louis pour une partie de pêche. Après le dîner un autre atelier de travail clôturera le congrès.

Le gouverneur Landry a dit qu'il espérait bien qu'environ 8 à 10 membres de Berthierville participent à ce congrès qui sera des plus intéressants. Il a souligné en outre que les ateliers de travail ne seraient pas dans le but de discuter de l'organisation interne et profonde des clubs Richelieu, mais de parler des membres Richelieu spécialement.



(Photos Claude Rondeau)

UN INCENDIE s'est déclaré vers minuit, dans la nuit de mardi à mercredi à l'arrière du garage Mousseau, sur la route "2" à Berthierville. Les flammes ont rapidement pris des proportions assez considérables, mais les pompiers volontaires de la ville ont fait de l'excellent travail

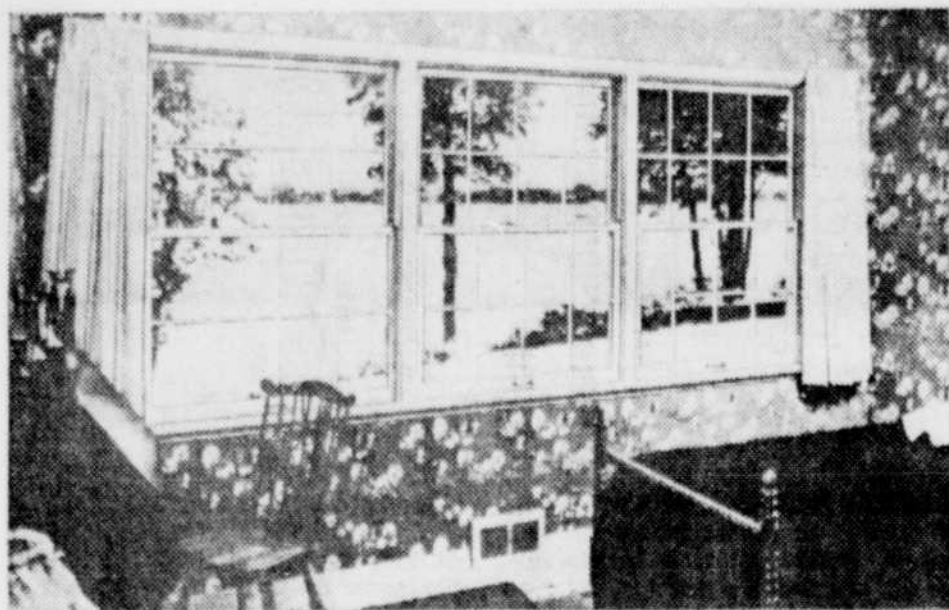
maîtrisant vite le feu. Sur la photo de gauche trois pompiers qui s'affairaient à éteindre l'incendie à l'intérieur tandis que la photo de droite montre un autre pompier qui arrose par le toit.

Exigez de votre constructeur



Andersen Windowalls  
brevetée

### La fenêtre "Narroline" à guillotine



Extérieur recouvert de vinyle. Unité Narroline offre une souplesse de fonctionnement et des commodités qui ne se retrouvent dans aucune fenêtre à guillotine.

Toutes nos unités sont traitées au préservatif toxique et hydrofuge par immersion avant assemblage.

N.B. — Nos fenêtres sont toujours livrées, assemblées sur les chantiers en une seule pièce comprenant les "bow-windows".

Les grilles amovibles s'enlèvent pour faciliter le nettoyage.

#### CARRELAGE

Distribuée par

**R. DUCHESNE & FILS Ltée**

L'entreprise par excellence pour tous les matériaux de construction.

Région de Trois-Rivières	296-3737	Région de Louiseville	228-5454
Région de Shawinigan	536-2633	Région de Berthier-Joliette	836-2626
Région de Grand Mer	536-2634	Région de Montréal	861-7575

## Lawn Boy



faites marcher deux doigts. . .

et la Lawn-Boy démarre facilement grâce à ses coussinets spéciaux et son système d'allumage chaud qui réduit de 94% la résistance à la traction. Deux doigts la mettent en marche.

**BENOIT MARCHAND MACHINERIES**  
933, STE-MARGUERITE TROIS-RIVIÈRES  
TEL: 374-1849

Un entrepôt est rasé par les flammes

## Incendie au garage Mousseau

par Pierre-A. CHAMPOUX

BERTHIEVILLE — Un incendie s'est déclaré à l'arrière du garage Mousseau sur la route "2" à Berthierville. Les flammes ont pris naissance dans un petit entrepôt situé à quelques pieds à l'arrière du garage. Les policiers de la Sûreté municipale de Berthierville ont aperçu les flammes au moment où ils faisaient une ronde en auto-patrouille. Ils ont immédiatement averti le poste et le chef de la police, M. Chaput, a déclenché l'alarme.

Les pompiers volontaires de la ville se sont immédiatement rendus sur les lieux sous les ordres du chef de pompiers M. Fernand Branconnier. Ils ont rapidement maîtrisé l'incendie qui semblait vouloir prendre des proportions considérables et qui aurait pu complètement raser le garage. Par leur bon travail, les pompiers ont réussi à éteindre le feu en moins d'une heure et demie.

Les causes réelles de l'incendie n'ont pas pu être déterminées. Le gérant du garage Mousseau M. Gilles Valois, nous a déclaré qu'il avait quitté l'établissement vers 11h mardi soir après s'être rendu près de l'entrepôt qui a pris feu vers 11h.

Toutefois, il nous a dit qu'il n'avait rien remarqué d'anormal et qu'il n'y avait aucune senteur de fumée au moment où il s'y est rendu. Aussi, nous a-t-il dit, vers 11h35 je suis passé près de l'entrepôt et encore là on ne pouvait rien voir d'anormal.

#### Un individu

M. Valois nous a dit que vers 10h 30 un individu s'est présenté au garage. "La barbe très longue et vêtu d'un vieux imperméable sale, il semblait complètement perdu, nous a-t-il dit. Puis un peu avant le début de l'incendie, on l'a vu sortir de l'arrière du garage.

Il a ajouté que l'incendie n'était pas attribuable à l'électricité puisqu'aucun fil électrique ne se rend à l'entrepôt. Les dommages, quoique minimes à cause de l'excellent travail des pompiers volontaires de la ville, sont estimés à environ \$3.000. L'entrepôt, qui est une perte totale abritait des pièces pour un montant d'environ \$2.000.

#### MEUBLES NEUFS



Achetez-les directement de l'entrepôt et économisez des \$\$\$\$\$\$\$\$\$\$  
Mme Gaston Trodechaud  
Sur rendez-vous  
374-6649

**la Maison du DECOR** Enr.  
PEINTURE TAPIS TUILES PRELART

1554, Lavolette Trois-Rivières 374-2355

PEINTURE semi-lustre Régulier: \$11.60	<b>\$755</b>	
PEINTURE "LATEX" Rég.: \$9.90	<b>\$555</b>	

Aussi choix varie de TAPISSERIE

### SPÉCIAL DE MAI HABITS

Rég. jusqu'à \$89

**\$39 - \$49**

**MAGASIN LALIBERTÉ Inc.**  
1047, St-Maurice Trois-Rivières  
375-9157

(Conditions de paiements faciles)

en vedette cette semaine chez

## BEAUDOIN



Ameublement de chambre

## "Provincial Espagnol"

- Bureau triple 80"
  - Commode avec intérieur en cèdre
  - Lit avec tête ajourée
- LES 3 MORCEAUX  
Rég. \$595.

**\$459<sup>00</sup>**



**J.M. Beaudoin & CIE LTÉE**

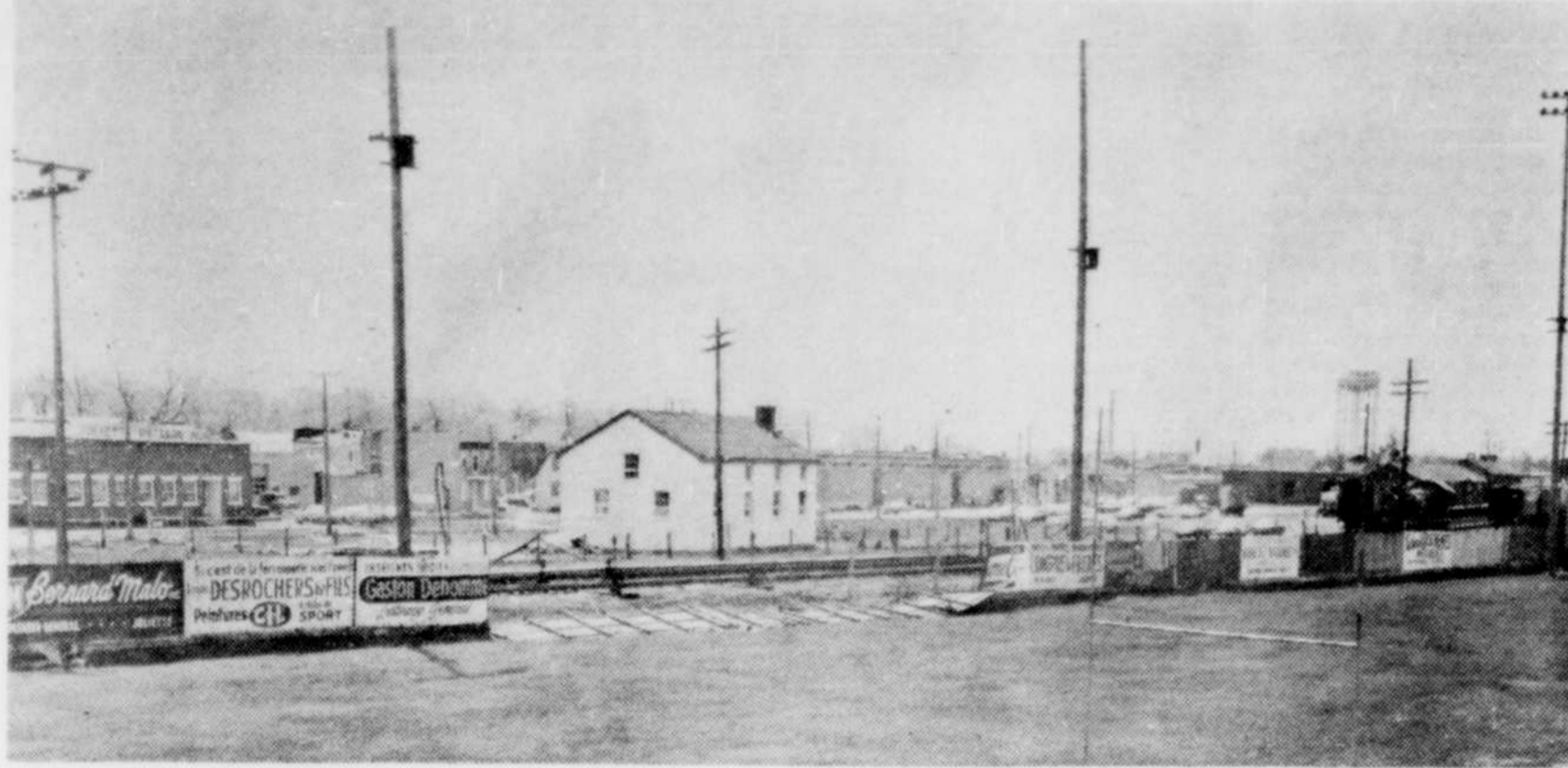
676, CHAMPFLOUR TROIS-RIVIÈRES

TÉL.: 378-5471

Pour vous abonner au journal  
**LE NOUVELLISTE**,  
vous adresser à 97, St-Paul.  
Tél.: 756-8311

# LE NOUVELLISTE

Joliette, jeudi le 22 mai 1969



LES REPARATIONS A LA CLOTURE du stade municipal ne devraient pas tarder. De source digne de foi, nous avons appris que les autorités du CNR délégueraient des ouvriers d'ici deux ou trois semaines afin de

remettre la clôture en bon état. On sait que c'est la neige projetée par les chasse-neige qui a fait tomber les clôtures. Et si cela retardait, on suppose que le service des parcs s'en occupera.

A moins qu'il ne se ravise,  
les syndicats exigent

## La démission du ministre du Travail

par Claude  
VAILLANCOURT

JOLIETTE — Le Conseil central des syndicats nationaux de Joliette, par l'entremise de son président, M. Guy Lévesque, a transmis hier, au ministre du Travail du Québec, un télégramme de protestation relativement à l'attitude que l'honorable Bellemare a prise contre le président général de la C.S.N., M. Marcel Pépín.

Le texte se lit par la suite de cette façon: "Nous osons croire que par votre fonction de ministre du

Travail, vous êtes au courant des problèmes de la construction dans le Québec; quand vous dites que la C.S.N. fait des luttes de "prestige" en ce qui a trait à la sécurité d'emploi dans ce secteur, vous êtes d'une inconscience flagrante".



M. Maurice Bellemare

Le Conseil central des syndicats nationaux de Joliette a par la suite demandé la démission de M. Bellemare car, lit-on dans le télégramme, "si vous ne changez pas votre prise de position, le ministre du Travail n'a plus raison d'exister".

On indique également que c'est "le devoir du ministre du Travail de rencontrer publiquement le président général de la C.S.N." sinon les qualifications que l'honorable Bellemare a portées "d'une façon si gratuite pourront et seront attribuées" au ministre du Travail.

En guise de conclusion, le télégramme indique que le Conseil central des syndicats nationaux de Joliette prend ses responsabilités et que de son côté, le ministre du Travail doit prendre les siennes.

D'après les informations que nous avons obtenues de M. Lévesque, plusieurs autres conseils, dont le Conseil de Montréal, auraient fait parvenir un télégramme à M. Bellemare, lui reprochant ses paroles.

M. Lasalle l'a demandé:

### Un référendum ou un bill scindé

par Claude VAILLANCOURT  
JOLIETTE — Le gouvernement fédéral s'est penché dernièrement sur la composition du bill Omnibus, présenté originellement à la Chambre des communes, par l'honorable Pierre Elliott Trudeau, alors qu'il était ministre de la Justice.

L'intérêt du public fut capté principalement par deux amendements au code pénal soit celui ayant trait à l'homosexualité et le second ayant rapport à l'avortement.

M. Jean-Charles Cantin secrétaire parlementaire du ministre fédéral de la justice, M. John Turner, dit du premier amendement que "l'on respecte à la fois la liberté individuelle et le respect du bien commun. Il s'explique en disant que deux adultes consentants qui se livrent à un acte homosexuel ne commettront plus de crime et d'autre part, que la corruption et le scandale demeureront des crimes.

Pour ce qui est de l'avorte-

ment, il qualifie l'amendement de raisonnable et de raisonnable. Pour lui, c'est un éclaircissement de la loi.

La population s'est prononcée



M. Roch Lasalle

sur cette question d'une façon officielle. Il semble qu'elle soit en faveur de l'avortement et contre l'homosexualité. Mais, le représentant de la population de

Joliette à la Chambre des Communes, M. Roch Lasalle est tenace et exige que le gouvernement fédéral tienne un référendum sur cette question.

Lors d'une allocution prononcée le 9 mai dernier aux affaires de l'Etat, l'ex-maire de Crabtree indiquait que l'opposition avait recommandé la division du bill Omnibus, considérant les différences alarmantes de ces mesures, ainsi que la permission à chacun des députés de voter librement afin qu'il puisse s'exprimer selon ses convictions et sa conscience.

Selon M. Lasalle, ce bill étant gouvernemental, les députés sont obligés de voter selon le parti. Il avait alors soulevé le fait que l'on devrait faire appel à la population, grâce à un référendum, ce qui permettrait, toujours selon M. Lasalle, de tater le pouls de la population, ce qui apparaît parfaitement juste dans une société juste.

À la Chambre  
Le député de Joliette est ve-

nu sur le fait alors que le bill Omnibus était rendu au stade de la troisième lecture. Il avait également effectué quelques commentaires lors de la deuxième lecture du bill mais est venu insister sur la liberté de vote. Il a critiqué violemment le premier ministre M. Pierre Elliott Trudeau pour ne pas avoir reconnu cette liberté.

Aux dires de M. Lasalle, certains députés devront suivre la ligne de conduite du parti même si dans leur for intérieur ils considèrent certains articles comme inacceptables.

Il s'est rallié à l'idée émise par le chef du Ralliement des créditistes à l'effet qu'un référendum soit tenu car dit-il, le gouvernement commet une erreur monumentale à l'égard de ce bill. Il a, considérant les faits d'mander au gouvernement de présenter un bill scindé.

C'est donc la position qu'a prise le député de Joliette face à ces amendements.

### Règlement de \$60,000 à N.-D.-des-Prairies

par Claude VAILLANCOURT  
NOTRE-DAME DES PRAIRIES — Un seul propriétaire s'est offert, mardi soir, au règlement d'emprunt de \$60,000 relativement à un programme d'expansion du système canalisateur dans Notre-Dame-des-Prairies, de sorte que ce règlement entrera en vigueur.

Il consiste à l'extension du système d'aqueduc et d'égout dans le quartier "Le Bocage".

Les membres du conseil municipal de Notre-Dame-des-Prairies ont dû en arriver à cette décision par suite de l'intention des entrepreneurs du secteur "Le Bocage" de construire 12 autres maisons multifamiliales. Ces blocs-appartements contiendraient chacun 6 logements. Ils viennent s'ajouter aux nombreux autres qui ont été construits jusqu'à maintenant dans ce secteur qui connaît une très grande expansion.

## L'Harmonie scolaire régionale donne son deuxième concert

JOLIETTE — "Une équipe à encourager fortement". C'est par cette phrase compromettante pour les dirigeants de l'Education et les responsables des Loisirs que les juges des récents Concours des Jeunes Musiciens ont terminé leurs observations élogieuses à l'endroit de la Fanfare Scolaire à laquelle ils venaient d'attribuer la note 95 pour cent, la classant ainsi la première des groupes scolaires.

Les remarques de Mademoiselle Globenski, professeur à la Faculté de Musique à l'Univer-

sité de Laval, se liaient ainsi: "Excellente préparation — interprétation vivante et qui démontre l'enthousiasme de l'équipe." L'autre juge, Monsieur Sosa, professeur au Conservatoire de Montréal, a écrit: "Interprétation soignée et en place. Très bien! Mais ne pas trop forcer la sonorité."

L'Harmonie scolaire, aidée d'un orchestre d'une cinquantaine de jeune flûtistes, donnait un concert éducatif, mardi soir dernier, dans la grande salle de l'Ecole Marie-Charlotte, à l'in-

tervention des élèves des 5èmes, 6èmes, et 7èmes années de cette école et de l'Ecole St-Pierre.

Ce concert est le deuxième d'une série de figurations démonstratives faites dans les principales écoles élémentaires de la ville et des environs.

Le public aura la facilité d'entendre ces jeunes musiciens, en plein air, dès la belle température assurée, soit sur l'Esplanade de la Place Bourget, soit dans l'un ou l'autre Parc de la Cité.

Le Père Rolland Brunelle, c.s.v., directeur bénévole du groupe et animateur de ces concerts éducatifs, a déploré, l'autre jour, ne n'avoir pas pu faire d'argent conduire sa fanfare au Concours Provincial des Harmonies Scolaires, à Sherbrooke, le dimanche 4 mai. De l'avis des musiciens jolietains présents à ce concert, les jeunes de Joliette auraient figuré avec honneur, et seraient très probablement revenus avec un magnifique trophée.

Dimanche prochain  
Journée de  
clôture des  
activités  
parascolaires

JOLIETTE (C.V.) — C'est dimanche prochain, soit le 25 mai que l'Atelier pédagogique de Notre-Dame-des-Prairies clôturera ses activités parascolaires pour l'année 1968-69.

A cette occasion, les jeunes de la paroisse qui ont bénéficié de cours de ballet, diction, chorale, folklore, artisanat et arts plastiques, se produiront en public afin de faire valoir leurs connaissances.

Le public est donc cordialement invité à se rendre à l'école Mgr Jetté, à 14h, pour le spectacle de ballet et de diction. Pour ce qui est de la chorale et du folklore, cette activité aura lieu le soir, à 20h, à l'école Notre-Dame-des-Prairies.

Les billets sont en vente actuellement et on peut se les procurer auprès de la direction et dans les écoles de la paroisse. Il y en aura également de disponibles à l'entrée.

Rappelons que tout au cours de la journée, il sera possible de visiter gratuitement l'exposition d'artisanat et ce, de 9h30 à 17h.

### La réforme scolaire vue par le député Pierre Roy

JOLIETTE (C.V.) — "Je crois que la réforme scolaire amorcée il y a une dizaine d'années était nécessaire au Québec parce qu'en définitive, l'entrepreneur, c'était de donner la seule assurance possible de voir nos enfants prêts pour entrer dans un monde dominé par la technologie et l'électronique".

C'est en ces termes que le député du comté de Joliette, à l'Assemblée nationale, M. Pierre Roy, donnait son impression sur la réforme scolaire.

M. Roy qui prenait la parole lors de l'inauguration de l'école Lorenzo-Gauthier, a, tout début de son exposé, retracé l'histoire de la réforme scolaire, soit depuis 1942, alors que la commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels recommandait la tenue d'une enquête approfondie sur les problèmes de l'éducation au Québec.

Après avoir cité les différentes réalisations apportées par la venue du ministère de l'Éducation, le député unioniste a énuméré les différents bienfaits économiques qu'a provoqués la réforme. Ainsi un montant de près de \$25 millions de dollars a été mis à la disposition de la population de la région.

M. Roy a fait remarquer qu'il ne croyait pas que la réforme amènerait des chômeurs de luxe puisqu'à chaque jour, dans les journaux, on remarque de longues listes de demandes d'emplois, exigeant des connaissances approfondies.

Parlant de la participation du milieu à la réforme scolaire, M. Roy a déclaré que les ateliers pédagogiques étaient pour les parents un excellent moyen

d'entrer dans le jeu. La participation de la population apparaît nécessaire aux yeux du député pour que la réforme réussisse.

Enfin, pour ce qui est des jeunes, leur comportement est expliqué par cette soit de participation et celle lassitude d'attendre.

"Les jeunes, de conclure, M. Roy, veulent être acteurs et non spectateurs. Ils veulent contribuer, être sur le chantier".

### Me Claude Wagner à Joliette, ce soir

JOLIETTE (C.V.) — C'est ce soir, au salon rouge de l'hôtel Château Windsor, que Me Claude Wagner viendra prendre la parole à l'occasion d'un buffet-déjeuner qui réunira les membres de l'Association libérale du comté de Joliette.

D'après les renseignements que nous avons obtenus, une très forte participation est attendue à ce buffet. On ignore encore le sujet de la causerie que prononcera l'ancien ministre du cabinet Lesage mais tout porte à croire qu'il se prononcera sur

les différents projets de lois qui sont actuellement présentés par le ministre fédéral de la Justice, M. John Turner, ainsi que sur la nouvelle orientation du parti libéral, après les récentes élections.

Le président de l'Association libérale du comté de Joliette, M. Claude Amyot, nous confie, dans une entrevue, que la présence de Me Wagner, le député de Verdon, a suscité un enthousiasme auprès des membres de l'Association. Me Wagner portera la parole vers les 19 heures.



AVEC TOUTE LEUR ATTENTION, ces trois jeunes filles de la fanfare scolaire régionale exécutent, à la flûte, une des pièces au programme. On sait que la fanfare projet-

te de donner des représentations au grand air au cours de l'été. Comme l'on s'en rend compte, la valeur n'attend pas le nombre des années.

(Photo Léon Savard)

### Plusieurs souscriptions sont en cours à Joliette

JOLIETTE (C.V.) — Les citoyens de Joliette seront l'objet d'une sollicitation organisée par la brigade des ambulanciers Saint-Jean, de Joliette, divisions féminine et masculine. Cette campagne a débuté le 18 mai et arrivera à terme à la fin de ce mois, soit le 31 mai. Les heures de souscription sont de 6.30 heures à 10.00 heures du soir.

Tous les ambulanciers de la brigade locale participent à cette campagne et ils sont identifiés par leur costume ou leur brassard.

Autre campagne

Par ailleurs, la campagne menée par le club Richelieu de Joliette dans le but d'amasser des fonds pour permettre à des jeunes d'aller passer quelques

jours au Lac Ayotte se poursuit toujours.

Rappelons que le coût du séjour des enfants au Lac Ayotte durant la saison estivale est la principale activité du club Richelieu de Joliette. Plusieurs enfants ont pu, au cours des saisons antérieures, passer quelques jours de repos, au grand air, grâce à la bienveillance du club Richelieu et c'est pour cela que la population se doit d'encourager les membres qui viendront les rencontrer.

Ceux qui contribuent à l'oeuvre du club Richelieu ont par la même occasion la chance de mériter un voyage au Mexique, à la date où bon leur semblera. Il va sans dire que ce serait bien vu avec le soleil qui se fait plutôt rare ces jours-ci.

### Les loisirs à Joliette

CENTRE DE LOISIRS

7.00 p.m. Cours de natation... Josette Desrosiers  
7.30 p.m. Cours de gymnastique pré-natale.  
7.30 p.m. Pratique de JUDO  
7.30 p.m. Badminton  
8.00 p.m. Bain Public  
9.30 p.m. Cours de natation... Gilles Joly

BIBLIOTHEQUE... ADULTES

9.00 a.m. à 12.00 a.m.  
1.00 p.m. à 6.00 p.m.  
7.30 p.m. à 9.30 p.m.

Enfants

4.00 p.m. à 6.00 p.m.

ARENA

7.00 p.m. Pratique de tennis.  
Fermeture à 10.30 p.m.

A Louiseville

# Le phénomène des éboulis se manifeste toujours

LOUISEVILLE (M.B.) — Dans la plupart des terres basses du comté de Maskinongé, un phénomène se produit annuellement, de façon plus ou moins intensive, en rapport avec les éboulis ou glissements de terrains, en bordure des cours d'eau.

Le profane, qui longe les routes à proximité de ces rivières ou ruisseaux, s'aperçoit que des glissements de terrains se produisent fréquemment, et cela, fort probablement à cause d'une terre très friable qui ne résiste pas à la poussée des eaux.

Un peu partout, dans les municipalités, ce phénomène se reproduit, tout spécialement après des pluies

torrentielles, et des cratères se creusent ici et là. Depuis quelques décennies, à Louiseville même, tout le long de la rive Ouest de la Rivière-du-Loup, un mur de soutènement empêche de trop fortes érosions sur un assez longue distance, dans les limites de la ville.

Ce mur aura certainement protégé les riverains, mais un peu plus loin, toujours du côté Ouest de la rivière, il y a trois ans, un formidable glissement de terrain avait été constaté

rue Notre-Dame-Sud, empêchant toute circulation dans ce secteur.

Tout le long de ce cours d'eau, dont la source est dans le haut du comté, de semblables constatations peuvent être faites. Il en est de même pour la petite Rivière, où le dernier éboulis d'avril 1969, à la Seigneurie de Grand-Pré, est un exemple pour le moins frappant, bien qu'ici, l'on ne puisse affirmer que cet éboulis est dû à la présence de la Petite-Rivière, dans ces parages.

Un peu partout, dans le comté de Maskinongé, de semblables éboulis, peuvent être constatés. Ils sont dus à une terre argileuse, mais des plus fertiles, nous dit-on.

Chaque région possède ses caractéristiques propres, tout comme l'Italie, à son Vésuve, l'Allemagne, son Rhin, la France et les pays limitrophes, ses Alpes, ou encore, la Russie, sa Voïga, et Louiseville et autres municipalités riveraines ont leur Grande et Petite Rivière-du-Loup.

## La polyvalente sera prête en septembre

LOUISEVILLE (M.B.) — La construction du complexe scolaire qu'est la future Polyvalente de Louiseville se poursuit, tel que prévu, et les quelque 1,800 élèves qui la fréquenteront en

septembre pourront l'occuper à cette date.

De nombreux locaux bien que sans leurs ameublements sont prêts à recevoir la gent étudiante dès que le retour des élèves sera chose faite.

Cette construction érigée par Rapid Construction, de Trois-Rivières, coûtera près de \$3.5 millions, dont un sera à l'usage de l'École des Métiers, qui était située sur la rue Petite Rivière, en paroisse, depuis sa fondation, en 1957.

Les travaux pour services publics (égouts et aqueduc), ainsi que les voies dans les parages immédiats de la Polyvalente devraient débiter sous peu, pour que l'ensemble soit prêt à recevoir cette affluente d'étudiants et étudiantes qui font partie de la Régionale Les Vieilles Forges, de Trois-Rivières.

Dès la semaine prochaine, les laboratoires devraient complètement être installés.



**C. TRAHAN MEUBLES**  
Plus de 1/4 de siècle à votre service. Nous économisons sur le prix de notre annonce, ainsi que, sur le coût de notre administration, pour vous faire économiser sur l'achat de vos meubles et appareils électriques.  
Cette semaine  
Stéréo Emerson '69  
au prix coûtant.  
940, Station - Shawinigan  
(En face de la côte de la Baie)  
Tél.: 536-2251

**O'CAPRI BAR**  
Route Shawinigan - Grand-Mère  
**SPECTACLE**  
toutes les fins de semaine  
**2 DANSEUSES**  
SERVEUSES  
à GO-GO TOPLESS  
**DANSE**  
Du mercredi au dimanche soir  
avec l'orchestre  
"LES CHATELAINS"  
**ENTRÉE LIBRE**  
Pour réceptions,  
mariages, etc.  
Tél.: 539-4666

**PALACE**  
GRAND MÈRE  
19-20-21-22-23 MAI  
Les Jeunes  
Fauves  
**SIDNEY POITIER**  
aussi  
Maldonne pour  
un espion  
en couleurs  
Représentations:  
7h.30 p.m.



CES DEUX PANNEAUX, situés à peu de distance l'un de l'autre, appellent un peu la confusion des langues et de l'orthographe. Ils se trouvent non loin de l'intersection de la route de Sainte-Ursule et du "Village des Gravel", et

designent tous deux le même endroit. "Le Village des Gravel", puisque cette dernière orthographe est, de toute évidence, la seule bonne.

## SPÉCIAL FIN DE SEMAINE

AMEUBLEMENT COMPLET "STYLE COLONIAL"  
CUISINE - CHAMBRE - SALON

PRIX TRÈS SPÉCIAL ?  
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI



Beau choix de lampes de table, de plancher, cendriers.

VENEZ VISITER NOTRE

**SALLE COLONIALE**

AU DEUXIÈME PLANCHER  
ENSEMBLE DE SALON - CHAMBRE A COUCHER - FAUTEUILS - LAMPES

**WILLIAM GÉLINAS**

MEUBLES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES

568, 4e RUE

SHAWINIGAN

TÉL.: 536-2714

## Nouvelle industrie à St-Alexis-des Monts

ST-ALEXIS DES MONTS (M.B.) — Il se pourrait fort bien, que d'ici quelques semaines la municipalité voit s'ériger une industrie de l'aiguille au nord-est de ses limites territoriales.

En effet, M. François Robert, de cet endroit, serait à complé-

ter les préparatifs pour la venue d'un tel gagne-pain pour la population féminine de St-Alexis-des-Monts.

Rencontré tout dernièrement, à St-Alexis-des-Monts, M. Robert n'a pas été très loquace,

mais semblait confiant dans la réalisation de cette entreprise qui se logerait dans le secteur nord-est de la municipalité, où M. Robert possède des terrains. M. François Robert désire y établir

une pulation de plus de 2,500 habitants. C'est sans aucun doute, un réservoir des prometteurs pour une industrie du genre que M. François Robert désire y établir.

**J.R.I. Lafrenière Inc.**  
M.H.B.  
Vous offre les services d'un seul Bijoutier Horloger diplômé à une  
**SEULE ADRESSE**  
442, Tamarac - 536-3040  
**DE NOUVEAU...**  
3 jours de **SERVICE**  
réparations générales  
montres, cadrans  
horloges, etc...  
**Horloger expert**  
Nettoyage de BAGUES  
bijoux **SANS FRAIS**  
estimé gratuit  
réparations garanties 1 an  
Il n'y a qu'une seule Bijouterie  
J.R.I. Lafrenière à 442, Tamarac, Shawinigan.  
"Aucun représentant"

**Le Père Michaud remercie les fidèles**

MANSEAU (D.N.C.) — Le révérend Père Michaud, supérieur des Missions d'Afrique, a prié M. le curé Jean-Paul Rondeau, de remercier les fidèles de notre paroisse pour la généreuse collecte qui a été faite en faveur des Missions. Celle-ci avait rapporté la somme de \$175.83.



M. Jacques Berthiaume  
Tél.: Bureau: 539-2211

Mon spécial pour cette occasion.  
**BUICK 1968 WILDCAT**  
Sedan, 4 portes,  
pour aussi peu que  
**\$3,300<sup>00</sup>**

**Trahan Automobile Inc.**

9732, Des Hêtres Shawinigan 539-2211

EN VEDETTE

**RENÉE MARTEL**  
JEUDI, 22 MAI  
**PLAGE IDEALE**  
Spectacles: 10 h. et 12h.30 p.m.  
Admission: \$1.00 le jeudi soir seulement

Lac-à-la-Tortue, Gaston Côté, prop. Tel.: 538-2464

**MERCREDI SOIR:**  
Bar Danse  
**MERCREDI et VENDREDI:**  
2 orchestres  
**Les FAUCONS et Les INSOU'MIS**

**DIMANCHE SOIR:**  
CONCOURS DE DANSE  
avec  
**Gilles et Lucette**

Developper votre potentiel beauté. Consultez nos professionnelles pour votre prescription de beauté et votre maquillage.

Fiche de prescription et conseils gratuits sur rendez-vous

**édith serei**  
vous invite à rencontrer ses ESTHÉTIENNES "VISAGISTES"  
FERNAND AUBRY

**22, 23 et 24 mai 1969**

226, 4<sup>ème</sup> RUE SHAWINIGAN, 537-6400  
Porte voisine de Simpson Sears

Constamment à votre service.

UNE BONNE TASSE DE CAFÉ

A compter de 9 h. a.m.

**LE CENTURION** (Café Golden Cup)

Place Hôtel de Ville T.-R. Tél.: 376-2808

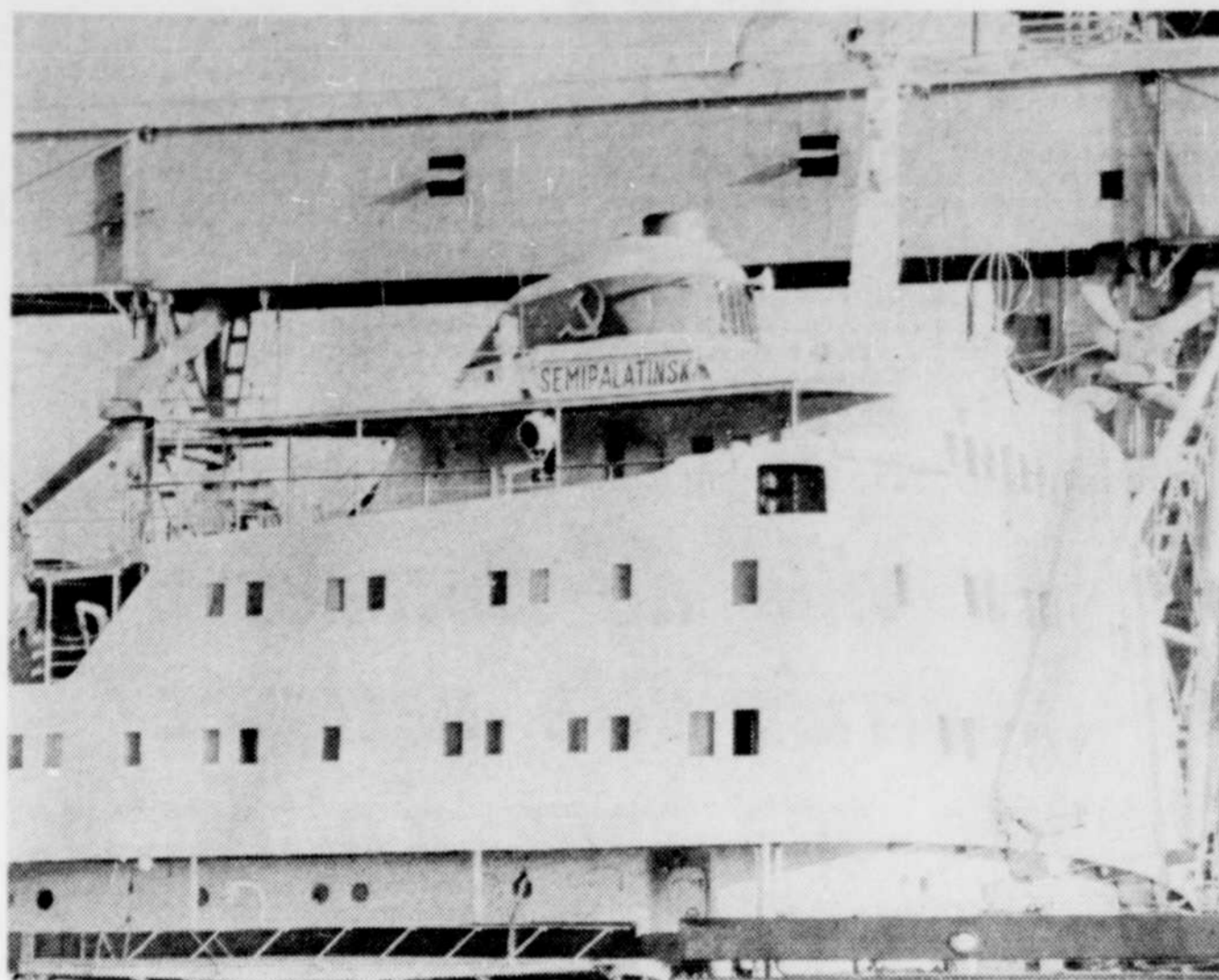
# LE NOUVELLISTE

Trois-Rivières, jeudi le 22 mai 1969

Pour un plus grand choix

**Mademoiselle**

214 Des Forges  
TROIS-RIVIÈRES



(Photo Roland Lemire)

ILS OFFRENT D'IMPRESSONNANTES LIGNES les cargos qui fréquentent la section de la compagnie des Élévateurs à Grain, mais ils se sont faits peu nombreux depuis l'ouverture de la saison de navigation d'été. Seulement quatre océaniques ont véhiculé des céréales à l'étranger depuis la mi-avril et la situation ne semble pas devoir se

corriger à cause du manque de commandes. Ci-haut, le cargo russe "Sempalatinsk" s'approvisionnait de 300,000 boisseaux de blé canadien, hier après-midi. C'est une cargaison très légère, mais le cargo avait amorcé son chargement à Montréal.

## Le négoce des céréales en perte de vitesse, au port

TROIS-RIVIÈRES (CH) — Jamais, de mémoire d'homme, le négoce des céréales au port de Trois-Rivières n'a été marqué d'une lenteur aussi caractérisée que celle qui prévaut actuellement. Un mois s'est écoulé depuis l'ouverture de la saison de navigation d'été et le volume des expéditions et des importations de blé se résume à seulement 4,726,000 boisseaux.

Les autorités de la compagnie des Élévateurs à Grain expliquent ce ralentissement par la carence de commandes venant des contrées européennes.

M. Roland Boutet, secrétaire-trésorier de la compagnie trifluvienne, révélait, hier après-midi, que les expéditions avaient été particulièrement touchées par ce ralentissement qui affecte le négoce des céréales dans les deux sens.

Depuis la mi-avril, seulement quatre cargos ont jeté les amarres à la section de la compagnie

### Départ lent

Le début de la saison de navigation d'été indique un départ lent, mais les autorités de la compagnie n'entrevoient pas un avenir plus brillant à moins de ventes massives de blé aux pays étrangers. Les perspectives sont tristes et la saison 1969 pourrait être une des plus pauvres dans l'histoire du havre trifluvien en ce qui concerne le négoce du blé dans les deux sens car les importations sont proportionnelles aux expéditions.

### Petites quantités

Un imposant navire battait

pavillon russe mouillait dans le bassin du port, hier, mais malgré ses 15,000 tonnes, le bâtiment ne recelait dans ses cales qu'une diminutive cargaison de 300,000 boisseaux de blé canadien destinée aux îles Maltes. Le "Sempalatinsk" avait auparavant fait escale dans le port de la Métropole canadienne où il avait amorcé son chargement de céréales.

L'an passé, le commerce des céréales avait accusé un certain retard sur l'année précédente, mais cette diminution était imputable à deux arrêts de travail, soit les grèves des employés de la Voie Maritime du St-Laurent et des manutentionnaires de blé de la tête des Grands Lacs.

### Cet après-midi

## Première conférence de presse au nouvel Institut de Police

par Regent LAJOIE

NICOLET — L'Institut de police du Québec, à Nicolet, recevra les différents médias d'information de la région, cet après-midi, à 4 heures, pour une conférence de presse, la première dans l'histoire de cette nouvelle institution policière.

C'est au cours de cette conférence que l'on procédera à la signature du contrat de service devant intervenir entre la Corporation municipale de Trois-Rivières et l'Institut provincial de police. Il s'agit de l'entente intervenue ces jours derniers entre les deux parties en rapport avec l'engagement de deux instructeurs qui sont actuellement au service de la Sûreté municipale de Trois-Rivières.

En effet, l'Institut de police du Québec aura recours aux services de l'agent André Savary comme instructeur des exercices militaires, et Normand Rouette, qui sera instructeur en identité judiciaire.

Le contrat sera signé conjointement par M. Antonio Dubé, sous-ministre de la Justice de la

province, et M. René Matteau, maire de la cité de Trois-Rivières. MM. Dubé et Matteau agissent respectivement pour le gouvernement du Québec et la ville de Trois-Rivières.

En plus de ces deux personnalités, le directeur de la Sûreté municipale de Trois-Rivières, M. Amédée Delage, assistera à cette conférence de presse de même que le secrétaire de l'Association des policiers et pompiers de Trois-Rivières, le sergent Gaston Laliberté.

Cette première partie sera ensuite suivie de la présentation du conseil d'administration de l'Institut, laquelle sera faite par son président, M. Gérard Boisvert, sous-ministre associé à la Justice, de Québec.

Enfin, le directeur de l'Institut, M. Maurice Baril informera le public de la teneur des cours qui doivent débiter le 16 juin prochain, de même que les projets futurs de cette institution. Il fera également l'introduction de l'état-major qui se compose de trois policiers et de trois civils.

### Dans le quartier Notre-Dame

## Le stationnement est limité à soixante minutes

TROIS-RIVIÈRES (B.C.) — Le conseil de ville de Trois-Rivières a maintenu une décision prise antérieurement à l'effet de limiter à 60 minutes le stationnement sur les rues Richard, Cloutier, Panneton et sur les côtés sud des rues Cooke et D'oye, même si une pétition des résidents préconisait l'application d'une telle mesure au sud de la rue D'oye seulement.

A la suggestion du maire René Matteau, les conseillers ont convenu d'appliquer ce règlement entre 7h du matin et 6h du soir afin d'empêcher les employés de la compagnie Wabasso Colton d'encombrer les rues précitées avec leurs voitures.

Le conseiller Gaston Vallières a précisé incidemment que les dirigeants de la Wabasso Colton avaient toujours nié les allégations du conseil de ville à l'effet que les travailleurs de cette industrie utilisaient les rues mentionnées pour garer leurs automobiles, mais "nous avons prouvé le contraire", a-t-il dit.

Evidemment, le conseil municipal entend bien obtenir de bons résultats avec la nouvelle mesure et les policiers seront avisés d'exercer une étroite surveillance dans ce secteur. "Si on ne respecte pas ce règlement, nous prendrons des moyens plus sévères", a dit le premier magistrat de la cité.

### Le Carré des Forges le réclame

# Application immédiate du rapport Ewart

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIÈRES — Une délégation de l'Association des hommes d'affaires du Carré Des Forges s'est prononcée carrément en faveur d'une application immédiate et intégrale des recommandations du rapport de la firme Ewart sur la circulation et le stationnement, alors qu'elle était reçue en comité d'étude par le conseil municipal.

Au cours de la séance publique, le conseiller Benoit Giguère a présenté un avis de motion à l'effet qu'il pro-

posera un règlement, à la prochaine assemblée, pour l'adoption et l'application des recommandations de l'expertise Ewart.

La rencontre des représentants du Carré Des Forges avec les membres du conseil de ville a permis au président Fernand Lajoie de démontrer à nos édiles que les marchands du centre ville avaient étudié sérieusement le rapport Ewart et qu'ils désiraient fermement sa mise en application.

## Un travail extraordinaire

Dans un bref exposé, M. Lajoie a déclaré que les spécialistes de la firme Ewart avaient accompli un travail extraordinaire qui démontre très bien les anomalies qui existent dans le domaine de la circulation et du stationnement dans le centre-ville de Trois-Rivières.

"Tout est clair et précis", a dit M. Lajoie, "et nous croyons qu'il serait illogique de remettre cette étude à une autre étude. A notre avis, il est temps de planifier un programme pour la réalisation des recommandations Ewart".

Au cours de la discussion, il est apparu clairement que le conseil municipal et l'Association du Carré des Forges étaient d'accord sur la formation d'un comité de planification qui pourrait assurer la mise en oeuvre des recommandations du rapport Ewart, en commençant par les réformes qui s'avèrent les plus urgentes et les moins coûteuses.

Le président Lajoie a fait savoir au maire René Matteau que l'Association désignerait dès aujourd'hui ses représentants au comité de planification. Les délégués se sont déclarés enchantés de travailler à la réalisation des recommandations du rapport Ewart, en collaboration avec l'ingénieur Jean-Paul Dorion, chargé par le conseil municipal de l'application du rapport pour tout ce qui a trait à la circulation et au stationnement.

## L'expansion du centre-ville

Le président Lajoie a souligné que les recommandations du rapport Ewart constituent des mesures de toute première importance, parce qu'elles représentent les conditions indispensables à la survie, au développement et à l'expansion du centre-ville.

Le conseil Fernand Gagnon a suggéré que l'on se borne à adopter le rapport en principe, quitte à apporter les modifications qui sembleraient nécessaires en cours de route.

Des modifications dans l'intérêt général, très bien", a dit M. Lajoie, "mais non pas simplement pour plaire à une ou deux personnes".

Au cours de la discussion, le conseiller Antoine Gauthier a rappelé à une ou deux reprises que le conseil municipal attendait la visite de l'ingénieur Philippe Ewart pour discuter des conclusions de son rapport. M. Ewart est malade et sa rencontre avec le conseil a été remise à un peu plus tard. M. Gauthier a noté toutefois que plusieurs des recommandations du rapport Ewart étaient déjà en voie d'application. Et le conseiller

Benoit Giguère a promis que toutes les recommandations seraient réalisées d'ici un an ou deux, tout au plus.

Le maire René Matteau a révélé qu'il avait demandé à l'ingénieur Jean-Paul Dorion de faire une estimation du coût de construction d'un garage de stationnement étage. D'un autre côté, le gerant municipal a proposé l'acquisition de trois terrains qui serviraient au stationnement dans le centre-ville.

### Les propriétaires de chalets respirent

## Les vols sont moins nombreux

TROIS-RIVIÈRES (J.R.L.) — Il y a eu moins de vols dans les chalets de la région de Trois-Rivières cette année.

C'est ce qu'affirmait hier, le lieutenant Romuald Noisieux, en charge du détachement de Trois-Rivières de la Sûreté du Québec.

Bien que nombreux furent les chalets qui furent endommagés par des vandales et où il y a eu vols, il y a eu moins de cambriolages de ce genre cette année que l'an dernier.

Selon le lieutenant Noisieux, les coupables de ces actes de vandalisme sont habituellement

des jeunes. Leur manière de voler n'importe quoi qui ne leur sera pas utile et de causer de sérieux dommages, trait le fait qu'ils sont des novices dans cette voie.

Les voleurs d'expérience ne voient que ce dont ils ont besoin et causent rarement des dommages.

Le policier considère comme annuel le phénomène des vols dans les chalets. D'ailleurs, ce genre de vol n'est pas seulement commis dans la région de Trois-Rivières. Ce problème existe partout dans la province où se trouvent des chalets.

## Subvention d'équilibre de \$661,350

CAP DE LA MADELEINE (R.N.) — La Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine a reçu une importante somme d'argent du ministère de l'Éducation du Québec comme subvention d'équilibre budgétaire pour l'année scolaire 1968-69. Cette somme au montant de \$261,350 a été suivie d'un autre chèque de \$400,000 formant une somme totale de \$661,350.

### Vente d'écoles

Le ministère de l'Éducation a aussi autorisé la commission scolaire à procéder à la vente de trois écoles désaffectées. Ces trois écoles sont situées dans les municipalités de Saint-Louis-de-France, en arrière de l'église paroissiale, à Sainte-Marthe-du-Cap, dans le rang Saint-Malo, et à Saint-Maurice, soit l'école du Sacré-Coeur, à l'angle de la rue Notre-Dame et du rang Saint-Jean.

### Renovation urbaine

## Exposition à nouveau des maquettes

TROIS-RIVIÈRES (F.G.) — Les résidents de Notre-Dame-de-la-Paroisse auront de nouveau l'occasion de voir les maquettes du projet de rénovation urbaine et de logement. Elles seront exposées demain, jeudi, au Centre Récréatif de la paroisse, plus précisément au local du Service social, de 2h à 3h, durant l'après-midi et de 7h à 9h, durant la soirée. Le service municipal d'urbanisme lance une invitation spéciale à tous les résidents du secteur Notre-Dame. (Voir: Exposition à page 35)

## La ville du Cap achète trois autos neuves

CAP DE LA MADELEINE (RN) — Le conseil municipal fera l'achat de trois nouvelles voitures pour le service de la police du garage Auto Port, de Trois-Rivières, au prix de \$5,100 en échange de trois voitures de marque Pontiac. Ce vendeur d'automobiles avait présenté la plus basse soumission lors de l'ouverture des soumissions. Le seul autre soumissionnaire était Trois-Rivières Chrysler, au prix de \$5,774.30.

Ces trois nouvelles voitures de marque Ford seront à deux portes selon les normes établies par la Sûreté provinciale du Québec. (Voir: La ville du page 35)

**C'est un secret** Polichinelle

Le consul-général des États-Unis au Québec, M. Joseph J. Montillar a fait parvenir au maire suppléant M. Benoit Giguère une lettre dans laquelle il se dit enchanté de sa dernière visite à Trois-Rivières. L'hôtel de ville l'a impressionné au plus haut point par ses caractéristiques fonctionnelles et son architecture.

Le maire René Matteau se rendra jeudi après-midi à l'Institut de Police de Nicolet où il signera des documents autorisant l'agent André Savary et l'archiviste Normand Rouette à donner des cours à l'Institut. Ces derniers font partie du service de police de Trois-Rivières.

On parle très sérieusement d'élections municipales dans la cité madelinnoise et même si Polichinelle n'a pas le droit de vote, il s'intéresse quand même à la chose. Polichinelle est doublement intéressé du fait qu'il se demande si le conseil qui sera élu n'adoptera pas un peu le huis-clos dans cette ville. Certes, le conseil actuel fait preuve de beaucoup de collaboration, mais peut-être qu'il y aurait encore moyen de faire mieux.

M. Marcel Thérien, de Trois-Rivières, a été élu 1er vice-président de la Corporation des administrateurs agréés du Québec, à l'occasion du congrès annuel à Montréal. A la présidence de cet organisme, on retrouve M. Gérard Blondeau, secrétaire de la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

Au dîner Kiwanis de Trois-Rivières-Ouest, Polichinelle a su que le tournoi régional de golf pour les sept clubs de la division, se tiendra à Shawinigan le 15 juin. "S'il pleut, ce jour-là? a-t-on demandé à une table. "Il y aura soirée récréative quand même, pour l'après-midi, on verra..." "Organisez un concours de "poches" s'est empressé de dire le conseiller Vianney Labrecque, qui veut remettre ce jeu d'intérieur en vogue sans doute.



(Photo: Roland Lemire)

## Retour de Claude Pépin dans sa famille

LA FAMILLE PEPIN, DE Gentilly, était en liesse hier, en fin d'après-midi, à la suite du retour de Claude, qui avait purgé une sentence de six mois d'emprisonnement pour

homicide involontaire. Tous les membres de la famille étaient présents pour l'accueillir. (Voir nouvelle et photos en page 11)

# L'architecte entreprend l'élaboration du projet de St-Léonard d'Aston

## Début des travaux de la polyvalente

par Régent LAJOIE

NICOLET — L'architecte montréalais Claude Bisson, dont les services ont été retenus en vue de la construction de la future école polyvalente de St-Léonard d'Aston, devrait entreprendre prochainement son travail en s'attaquant à la première phase des travaux qui consistent à l'élaboration du projet lui-même et à la situation de la bâtisse sur les terrains.

On se souvient que dernièrement, la Commission scolaire régionale Provencher de Nicolet avait reçu l'autorisation de Québec pour faire l'acquisition de deux terres, à St-Léonard d'Aston, afin d'y implanter une école polyvalente.

En plus de cette première étape, les professionnels responsables du projet en ont bien d'autres à franchir avant que l'autorisation

soit accordée à la régionale Provencher, par le ministère de l'Éducation, d'aller aux soumissions.

Des développements sur ce projet concernant St-Léonard d'Aston ont survenus dernièrement et le secrétaire-trésorier de la Régionale, M. Roger Tremblay, en a fait part aux commissaires lors de leur dernière assemblée tenue à l'auditorium de la polyvalente Jean-Nicolet.

M. Tremblay a rapporté aux commissaires que les programmes techniques pour la construction de cette école polyvalente, à St-Léonard, étaient parvenus à la régionale Provencher et provenaient de la direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire du ministère de l'Éducation.

Tous ces documents, comme l'a souligné le secrétaire-trésorier, ont été remis à l'architecte, M. Claude Bisson, aux ingénieurs en

mécanique et électricité, Hamel, Malouin et Associés, de Drummondville, et enfin, aux ingénieurs en structures, Pierre DeGuise et Associés, de Montréal.

La Commission scolaire régionale Provencher ainsi que les professionnels du projet espèrent que la construction de l'école polyvalente sera terminée pour la rentrée des classes, en septembre 1970. Pour sa part, la CSRP fera tout en son possible pour que cet objectif soit réalisé.

### ZONAGE

Au cours de la dernière assemblée des commissaires, ces derniers ont adopté une résolution afin de demander à la corporation municipale de St-Léonard d'Aston qu'elle adopte un règlement de zonage afin qu'aucune industrie ne soit aménagée dans une

certaine périphérie de la future école. Cette résolution faisait suite aux recommandations du ministère de la Santé, qui a avisé la régionale Provencher de cette chose.

### TOPOGRAPHIE

Les commissaires, par la même occasion, ont procédé à l'engagement du bureau d'ingénieur Edouard Lair, de Nicolet, pour effectuer certains travaux d'arpentage dans le but de préparer un rapport de topographie du terrain devant servir à la construction de la future école polyvalente.

L'ingénieur devra donner les niveaux à tous les 100 pieds et procéder à la localisation des fils électriques.

Ces travaux devraient être entrepris ces jours-ci par la firme Edouard Lair.



(Photo: Pierre Wibaut)

### Démonstration d'éducation physique à Nicolet

LES ELEVES DU COURS PRIMAIRE à l'école Curé-Brassard de Nicolet, ont offert une magnifique démonstration d'éducation physique, ces jours derniers. Quelque 300 personnes, parents et professeurs, ont assisté à plusieurs numéros créés de toute pièce par les élèves qui, durant l'année scolaire, ont suivi des cours sous la responsabilité de Mlle Jutras. Durant plus d'une heure, les participants qui s'étaient divisés en groupes, selon leur niveau

académique, ont démontré leur savoir-faire dans des jeux rythmés des pyramides, des sauts, ainsi que plusieurs autres numéros d'adresse. Cette démonstration a lieu annuellement vers la fin de l'année scolaire et elle obtient toujours un franc succès, autant chez les parents que chez les élèves. Sur la photo, un groupe s'apprête à former une pyramide.

### Le conseiller Champagne en charge du comité d'organisation

## Les visiteurs de Welland séjourneront durant trois jours dans la région

SOREL (L.B.) — C'est un conseiller de Saint-Joseph de Sores, M. Joseph-Etienne Champagne, qui a été choisi comme président du comité d'organisation de la visite des gens de Welland Ontario, qui seront reçus dans la région de Sores, les 6, 7 et 8 juin prochain.

Ce comité comprend également les conseillers Marcel Gauthier de Sores et Antoine Langlais de Tracy de même que les trois greffiers des villes de la région, MM. Laval Tardif de Tracy, Georges Zakaib de Sores et Jean-Guy Trépanier de Saint-Joseph de Sores.

La ville de Welland est jumelée à la région de Sores depuis 1958 et ce jumelage a eu pour effet d'amener l'installation de l'usine d'Atlas Steels à Tracy. Une première délégation de Welland était venue à Sores en

1964. Par ailleurs une cinquantaine de gens de la région de Sores s'étaient rendus à Welland à la fin de mai 1967. La délégation était conduite à cette occasion par MM. Jean-Jacques Poliquin, ex-maire de Sores, Laurier R. Ménard, ex-maire de Tracy et Joseph-Etienne Champagne, conseiller de Saint-Joseph de Sores.

La délégation de Welland, qui doit venir dans la région de Sores, au début de juin, sera dirigée par le maire de cette ville ontarienne, M. William Pietz.

### Programme

Le comité d'organisation, présidé par M. Joseph-Etienne Champagne, a jeté les bases d'un programme préliminaire des activités, qui seront défrayées par les trois villes et par des commanditaires.

Ce programme comprend ven-

dredi soir, le 6 juin, à 7h. 30 un souper d'accueil et de bienvenue.

Le lendemain avant-midi, soit à 10h. 30, les visiteurs de Welland visiteront la Mairie et le Centre civique de Tracy. Ils se rendront ensuite à Saint-Anne de Sores où ils prendront le dîner dans les lieux, pour ensuite visiter ces lieux en bateau.

Samedi soir, à 7h. 15, il y aura banquet à la salle municipale de Saint-Joseph de Sores, suivi d'une danse avec orchestre.

Dimanche, le 8 juin, il y aura messe en l'église Saint-Gabriel Lalemand, suivie du déjeuner d'adieu. La délégation de Welland quittera la région de Sores au début de l'après-midi de dimanche.

### Dans la ville d'Ottawa

## Des représentants de Sores aux congrès des Associations d'hôpitaux du Canada

SOREL (L.B.) — La directrice générale de l'hôpital Hôtel-Dieu de Sores, Soeur Bernadette Lévesque, de même que l'aumônier de cette institution, l'abbé François Ménard et la directrice de l'école d'infirmières Madeleine T. Cournoyer, garde Gisèle Langes, ont participé au congrès de l'Association des hôpitaux catholiques du Canada, dont les assises se déroulaient à Ottawa.

Ce congrès est suivi, du deuxième congrès annuel de l'Association des hôpitaux du Canada, qui groupe les hôpitaux catholiques et les autres hôpitaux canadiens. Ce congrès sera lancé par le ministre de la Santé et du Bien-être social, l'honorable John Munro.

Les décisions énoncées récemment par le ministre de l'honorable Munro font l'objet de modifications rigoureuses à travers le pays notamment, la décision de mettre fin aux subventions à la construction d'hôpitaux, les restrictions imposées pour les fonds aux travaux de recherche sur la santé et l'ouverture des débats au niveau des gouvernements provinciaux concernant le retrait du gouvernement fédéral au partage du coût de l'assurance-hospitalisation et de l'assurance-santé. Evidemment, il ne fait aucun doute que M. Munro profitera de l'occasion pour justifier et expliquer la situation dans laquelle se trouve son ministère.

Un regard sur l'avenir des hôpitaux, examinant tout simple-

ment les aspects moraux et juridiques de la greffe des organes, le rôle des ordinateurs dans les hôpitaux et la conception de l'hôpital de l'an 2000, est prévu au programme de ce congrès. Une participation de quelque 1.500 à 2.000 personnes du domaine hospitalier, à travers le Canada, est anticipée.

L'Association des hôpitaux du Canada est une fédération indépendante et sans but lucratif, formée de dix associations provinciales, une de territoires et

## L'enseignement dispensé à l'Institut de Technologie est reconnu par l'université

SOREL (L.B.) — L'enseignement professionnel dispensé à l'Institut de Technologie de Sores-Tracy est reconnu par l'Université. En effet, trois finissants de cette année, soit MM. Pierre Paquin, du 13.850 Route Marie-Victorin, Tracy; Robert Gauthier, du 7720 route Marie-Victorin, Tracy et Michel Cardin, du 2140 boulevard des Erables, Tracy, ont été acceptés par l'Université d'Ottawa.

Après avoir terminé une 11e année sciences-mathématiques et complété leur cours techni-

que, ces étudiants sont admis en 2e année de génie électrique. Ils n'auront complété que 17 années d'études pour obtenir leur diplôme d'ingénieur, ce qui veut dire qu'il n'est pas pénalisés d'aucune façon.

Trop de gens ignorent ce fait et sont portés à orienter les jeunes du côté général. Le directeur de l'Institut, M. Paul Isabelle, souligne que des ententes avaient été conclues avec d'autres universités pour que les finissants de l'Institut entrent directement en deuxième année.

Le bureau de l'hôtel de ville, situé Place 21 mars, devient pour le moment le siège du gouvernement d'urgence et il doit être prêt à fonctionner dès qu'une alerte est donnée.

Un personnel suffisamment nombreux est affecté à divers services municipaux et il est en activité lorsque le besoin s'en fait sentir, 24 heures par jour. L'état d'urgence peut être déclaré à n'importe quel moment par le maire de la ville lorsque survient un grave incident.

Cette assemblée tenue en compagnie des membres de la Protection civile du Québec, fait suite à la réunion du 10 mars dernier où les autorités municipales avaient tenu une séance afin de jeter les bases d'un plan d'urgence pour Nicolet.

### Résolution de la Jeune Chambre régionale

## La ville de Bécancour pourrait être désignée comme une zone d'attraction

ST-GREGOIRE (R.L.) — La Jeune Chambre de St-Gregoire Inc. demande, dans une résolution au gouvernement fédéral, de désigner comme zone d'attraction et de polarisation tout le territoire de la ville de Bécancour.

La Jeune Chambre de St-Gregoire base sa demande sur cinq principaux points dont l'un est à l'effet que la ville de Bécancour n'a été aucunement favorisée au point de vue industriel et un autre, à l'effet qu'il y a lieu de décentraliser l'industrie dans la province de Québec.

Dans une autre résolution, la JC de St-Gregoire a demandé également au gouvernement provincial de porter de 25 à 40 pour cent le montant d'octroi sur la construction ou la rénovation accordée aux industries par suite du Bill 23.

Dans son rapport annuel, la commission "programme et résolution" a apporté plusieurs autres résolutions importantes.

En effet, la Jeune Chambre de Daveluyville a proposé que le thème du programme de l'an prochain soit: "Le problème scolaire" et que le mot d'ordre de la Fédération pour 1969-70 soit le suivant: "L'Education c'est notre affaire".

De son côté, la JC de St-Gregoire a proposé que le sujet des tournées oratoires soit celui-ci: "Que pensez-vous du régime présidentiel au Québec?"

Dans un autre ordre d'idée, la JC de Pierreville a adopté une résolution pour que la régionale demande à chaque chambre locale de former un comité afin d'étudier les possibilités d'implantation d'une chambre junior sur son territoire.

Appuyant sa résolution, la Jeune Chambre de Pierreville estime qu'une JC junior s'imposerait pour la relève Jeune Chambre et que le mouvement ne peut survivre à longue échéance s'il n'a pas cette relève.

La Jeune Chambre de Daveluyville, dans une résolution, propose que les décisions en matière d'éducation relèvent d'une commission qui grouperait à la fois le ministre de l'Éducation, un représentant des professeurs, un représentant des étudiants et un représentant des parents.

L'organisme considère l'importance primordiale de l'éducation dans la province et aussi, elle considère qu'actuellement

les décisions finales en matière d'éducation relèvent uniquement du ministère de l'Éducation.

La JC de Daveluyville soutient aussi que, dans la réforme scolaire, se trouvent impliqués au même titre que le ministre de l'Éducation, les professeurs, les étudiants et les parents.

Dans le rapport de la commission "recrutement, intégration et perfectionnement", on re-

### Dans la ville de Nicolet

## Un plan d'urgence en cas d'événements majeurs

NICOLET (R.L.) — Le conseil de ville de Nicolet a tenu une assemblée, ces jours derniers, pour mettre au point son plan d'urgence en cas d'événements majeurs inattendus, tels qu'incendie, émeutes, catastrophes, etc.

Le bureau de l'hôtel de ville, situé Place 21 mars, devient pour le moment le siège du gouvernement d'urgence et il doit être prêt à fonctionner dès qu'une alerte est donnée.

Un personnel suffisamment nombreux est affecté à divers services municipaux et il est en activité lorsque le besoin s'en fait sentir, 24 heures par jour. L'état d'urgence peut être déclaré à n'importe quel moment par le maire de la ville lorsque survient un grave incident.

Cette assemblée tenue en compagnie des membres de la Protection civile du Québec, fait suite à la réunion du 10 mars dernier où les autorités municipales avaient tenu une séance afin de jeter les bases d'un plan d'urgence pour Nicolet.

Chacun des directeurs qui a été nommé par résolution du conseil a reçu les instructions pour organiser son propre service en cas d'urgence.

Une résolution adoptée par le conseil municipal de Nicolet, le 4 novembre 1968, avait nommé les membres suivants comme directeurs des services municipaux d'urgence.

M. Georges Biron, secrétaire de la ville, s'était vu confier le poste de coordonnateur municipal, avant comme adjoint M. Henri-Paul Lassonde. Ces deux personnes ont également la charge d'informer le public.

Pour sa part, M. Réjean Dumoulin avait été désigné directeur du service de communication et son adjoint est M. Claude Boucher. M. Aimé Chassé est directeur du service au bien-être et son adjoint est M. Roland Morel.

Le docteur Aubert Laperrière, de l'Unité sanitaire, a la responsabilité du service de la santé, et son adjoint est garde Denise Gervais. Le service de la police a été confié au chef M. Edouard Beaulac, pendant que le policier Fernand Proulx est adjoint à ce service.

Le directeur du service aux incendies est M. Fernand Houde et son adjoint est M. H. Desrosiers. Au sauvetage, M. Guy Therrien est directeur de ce service pendant que M. Paul-A. Courchesne occupe le poste d'adjoint. M. Jean-Luc Lemire,

pour sa part, est directeur des services techniques pour la protection civile et il a comme adjoint M. Jacques Leclerc. M. Benoit Gonthier, de son côté, est directeur de la garde civile.

Les docteurs Jean Lessard et Jean Vioets sont affectés comme directeur et directeur-adjoint, respectivement du service de la protection radiologique. Au domaine de l'approvisionnement, M. Lucien Houde est le directeur de ce service tandis que son adjoint est M. Jean-Eudes Courchesne.

Enfin, MM. Georges Robin et Gilbert Trempe sont les directeurs du service des transports, pendant que MM. Guy Leblanc et Pierre Lefebvre sont affectés à la main d'oeuvre.

En somme, en cas de sinistre et advenant que l'état d'urgence soit déclaré, tout ce personnel est disponible par la ville de Nicolet et chaque service, auquel certaines personnes sont affectées, fonctionne d'après les ordres de son directeur et de son adjoint, en son absence.

La ville de Nicolet, lorsque tout le travail sera complété en ce sens, sera l'une des premières localités de la province à s'organiser en collaboration avec la Protection civile de la province.



(Photo: LaRe)

### Un conseiller parle de rénovation urbaine

LE CONSEILLER GASTON ALLARD, maire suppléant de la ville de Nicolet, était le conférencier invité lors du dernier souper du club Optimiste, à Nicolet. Il a traité surtout de l'étude que faisait actuellement la Société Bémér pour la rénovation urbaine à Nicolet. "Il n'est pas question d'un changement radical dans le secteur du centre-ville. Il faut que les gens s'enlèvent de l'idée que la ville va procéder à un "rasage" et une démolition totale", de dire le conseiller municipal. Soulignant qu'il ne pouvait juger présentement du travail effectué par Bémér, ce dernier n'ayant encore soumis aucun rapport, M. Allard a dit que la ville était actuellement déçue et que, selon lui, les développements ne venaient pas assez vite. "C'est pourquoi nous avons exigé une rencontre prévue pour ces jours-ci", de conclure le conseiller. Sur la photo, de gauche à droite, M. Aimé Chassé, président du club Optimiste; M. Gaston Allard, qui s'adressait aux membres de ce club social; et M. Jean-Chevalier Caron, qui a présenté le conférencier.

## Courrier Sud

Les membres de la Jeune Chambre de Pierreville section junior, organisent un "love-auto" qui aura lieu samedi, le 24 mai prochain, au Centre culturel de l'endroit. Les profits de cette organisation seront versés à la section junior qui désire être bien représentée au congrès national, à St-Georges de Beauce.

Parlant de la section junior de la Jeune Chambre de Pierreville, soulignons que M. Yves Boucher, étudiant à l'école polyvalente Jean-Nicolet, a été élu récemment au poste de président. Il succède à M. Marie Turcotte. Cette section, avec son dynamique président, devrait faire beaucoup parler d'elle au cours de la prochaine année.

La Jeune Chambre de St-Gregoire est l'unique organisme de la régionale du Lac St-Pierre avec la JC de Pierreville, à avoir une section junior. Un total de 14 membres composent la section junior de St-Gregoire, — le président de l'an dernier était M. M. Marisette.

C'est jeudi à 10 heures, le 22 mai, au poste de police de Sores qu'aura lieu l'encaissement de bicyclettes qui n'ont pas été réclamées au cours de l'année. Il s'agit d'une trentaine de bicyclettes de différentes marques qui sont en montre présentement au poste de police. Par ailleurs, le chef de police, M. Théodore Vallée, rappelle que les propriétaires de bicyclettes de la ville de Sores ont jusqu'au premier juin prochain pour se procurer leur permis 1969. Après cette date, ils seront passibles d'une amende, prévue par un règlement municipal.

# LE MONDE... en 24 heures



(Téléphoto: PA)

## En attendant la sentence réservée à son fils Sirhan Sirhan

LA MÈRE DE SIRHAN BISHARA SIRHAN, Mme Mary Sirhan, est entourée de plusieurs journalistes qui l'interrogent relativement à une lettre que le sénateur Edward Kennedy aurait fait parvenir demandant que Sirhan Sirhan, qui a assassiné, le sénateur Robert Kennedy, soit

gracié. On sait que Sirhan Sirhan a été reconnu coupable du meurtre du sénateur Kennedy au cours d'un long procès. Mme Mary Sirhan est accompagnée de son fils, Munir, qui porte des lunettes-soleil.

Selon M. Alain Pober...

## Le réacteur atomique de fabrication française coûte plus cher que prévu

PARIS (PC) — M. Alain Pober, président de la république par intérim, a déclaré hier dans une interview radiodiffusée que le réacteur atomique de fabrication française que le gouvernement gaulliste voulait utiliser, coûte beaucoup plus cher que celui en usage dans les pays voisins de la France.

"Nous sommes dans une impasse", dit-il au cours de cette même interview accordée dans le cadre de sa campagne électorale.

Un réacteur de fabrication canadien, mû à l'eau lourde, est envisagé par les responsables français, mais aucune décision n'a encore été prise.

M. Pober a reproché, en l'occurrence, à l'administration gaulliste d'avoir toujours voulu tout faire à la fois et toute seule.

La veille, à Marseille, M. Jacques Duclos, candidat du parti communiste français, a dit que "La minorité française du Québec doit être reconnue dans l'intégrité de ses droits, mais nous n'avons pas pour autant à semer la division dans les affaires intérieures des autres pays".

M. Duclos qui répondait aux questions de journalistes canadiens de la télévision, a ajouté que "nous sommes des Français" et nous tenons à notre langue, sans toutefois considérer les autres comme inférieurs.

## Le sénateur Kennedy dénonce les tactiques militaires

• Il dépasse la critique pure et simple de la politique vietnamienne

WASHINGTON (PA) — Le sénateur Edward M. Kennedy, que l'on considère comme étant le Démocrate No 2 du Sénat américain, a subi la contre-attaque des colombes républicaines lorsque, dépassant la critique pure et simple de la politique vietnamienne en général, il s'est attaqué aux tactiques militaires.

Son discours de mardi, qui a emporté l'adhésion de certains démocrates qui critiquent cette guerre, a par ailleurs soulevé la colère des républicains du Sénat, qui sont généralement opposés à la guerre.

Kennedy s'est attiré cette réaction de la part des Républicains lorsqu'il a déclaré que le siège de la montagne de Don Ap Bia, près de la frontière laotienne, qui a duré 10 jours et coûté la vie à 48 soldats américains, est un exemple de sacrifice "au nom d'un faux sentiment de fierté militaire". On a même affublé cette montagne du sobriquet de "Hamburger Hill".

"J'affirme qu'il est à la fois insensé et irresponsable de continuer à envoyer nos jeunes gens à la mort, pour capturer de collines et des postes qui n'ont aucune relation avec la fin du conflit", a déclaré Kennedy.

à répondu: "J'en tiens responsable la politique militaire qui les a placés là. Je ne suis pas un général de salon qui peut critiquer les tactiques militaires de l'heure.

"Je suis convaincu que pour les parents de ceux qui donnent leur vie, que ce soit à Hamburger Hill, à Saïgon ou ailleurs, la mort teste toujours la mort. On ne peut faire une ligne de démarcation entre les vies données à la suite de tactiques militaires habiles et celles qui sont données par suite de tactiques malhabiles."

Par ailleurs, le sénateur George D. Aiken — Rep. Vt., qui a recommandé récemment que l'on entreprenne le retrait unilatéral des troupes américaines, il a déclaré, parlant du discours de Kennedy: "Cela ressemble beaucoup à de l'opportunisme, et je suppose que ce n'est que le début. Je ne comprends pas comment un homme qui ne connaît pas le contexte d'un événement peut en parler comme l'a fait Kennedy".

Quant au sénateur Edmund Muskie, du Maine, qui était candidat démocrate à la vice-présidence en 1968 et qui sera possiblement un rival de Kennedy aux nominations présidentielles de 1972, il a déclaré être de façon générale en accord avec les déclarations de Kennedy.

### Reactions

A quoi le sénateur Mark Hatfield — Rep. Ore. —



Mme Pat Parker de Brandon vient de gagner un cadeau-clair de \$25,000 en argent!

# Un autre fumeur Belvedere gagne \$25,000

### SUGGESTIONS POUR CADEAUX

- Ouvrir-boîtes
- Mélangeurs
- Poêles à frire
- Grille-sandwichs
- Bouilloires
- Grille-pain
- Hache-viande
- Couteaux à dépecer
- Séchoirs à cheveux
- Percolateurs
- Polisseuses
- Horloges
- Chauffe-étuves
- Balayeurs
- Malaxeurs
- Fers à repasser
- CADRANS
- RADIOS
- BALANCES
- ESCABEAUX
- COUTELLERIE
- POUBELLES
- CHAISES
- MONTRES
- RASOIRS
- CISEAUX
- BOITES A PAIN
- PANIER
- "DYMO"
- POELES BAR-B-Q
- RATEAUX



**Foucher Inc.**  
539-5433  
1053, St-Sacremont  
Shawinigan

Y a-t-il encore des automobilistes qui ne savent pas que sans FOUCHER Inc., la gazoline se vendrait 10¢ plus cher dans la région de Shawinigan et Louiseville?

Quebec:



M. Jean Flynn de Québec a gagné une moto-neige Moto-Ski.

Ontario:



Mme Shirley Ryckman de London a gagné un meuble stéréo RCA Victor.

Ouest:



Mme Marion Peterson d'Edmonton a gagné un téléviseur couleur G.E.

Colombie Britannique:



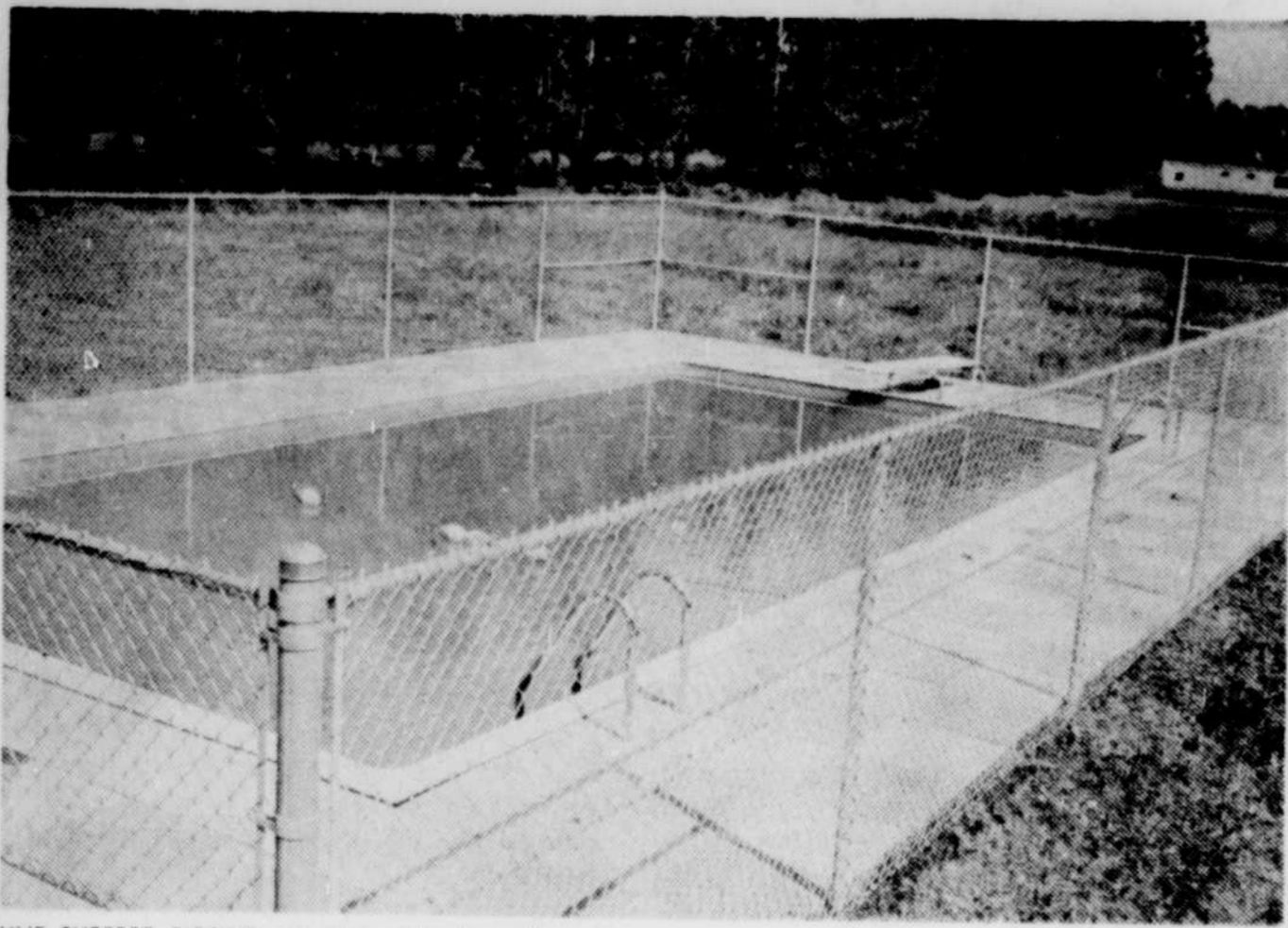
Mme Cora Ann Barnes de Campbell River a gagné un voyage à Hawaï.

A travers tout le Canada, des fumeurs Belvedere gagnent des téléviseurs couleur, des motos-neige, des meubles stéréo et des voyages parmi les milliers de cadeaux-clair Belvedere disponibles.

En fait, à chaque heure du jour, trois Canadiens trouvent des certificats de cadeaux-clair dans leurs paquets de Belvedere.



**Vous pourriez être le prochain fumeur Belvedere à gagner \$25,000 en argent.**



UNE SUPERBE PISCINE est mise à la disposition des jeunes, au camp Notre-Dame-de-la-Joie, situé au Port St-François, à quelques milles de Nicolet. Tout au cours de l'été, les élèves qui prennent part à l'un ou l'autre des camps organisés à leur intention ont accès à cette piscine, qui fait l'envie de plusieurs camps du genre. Plusieurs centaines de jeunes du diocèse pourront prendre leurs ébats dans cette piscine.

Le camp Notre-Dame-de-la-Joie à Nicolet

# Un camp à la disposition des jeunes du diocèse

par Régent LAJOIE

NICOLET — L'ouverture du camp Notre-Dame-de-la-Joie, situé au Port St-François, à Nicolet, aura lieu le 21 juin prochain et tous les étudiants du diocèse de Nicolet, principalement des régions de Victoriaville, Drummondville et Nicolet sont invités à s'inscrire dès maintenant car le nombre est passablement limité.

Plusieurs activités sont prévues tout au cours de l'été, principalement durant les mois de juillet et août. Les étudiants qui auront l'occasion de faire un séjour au camp Notre-Dame-de-la-Joie pourront pratiquer différents sports, tel que le tir à l'arc, l'équitation, la natation en plus de démontrer leur adresse en hébertisme. Les jeunes pourront également pratiquer certaines danses de folklore.

Les buts que vise le camp Notre-Dame-de-la-Joie sont nombreux mais les principaux sont de favoriser les relations fraternelles entre jeunes et développer le sens des responsabilités. Le jeune apprend également à vivre une expérience liturgique enrichissante. Le camp, de plus, favorise des expériences de dépassement et vise aussi à faire l'éducation de la cohabitation, jeunes filles et garçons.

Toutes les inscriptions à ces camps, dont le premier débute le 21 juin, peuvent être faites en s'adressant à M. l'abbé Gilles Gaudet, à la maison des aumôniers, à Nicolet.

### Programme

Le programme de cet été a été tracé à l'avance et réserve des périodes pour les camps de garçons et ceux de filles, comme pour les camps mixtes, chez les plus âgés.

La majorité des camps ont une durée de trois jours à l'exception de deux seulement.

Le premier, pour les élèves de 8e et 9e année se déroulera du 21 au 24 juin inclusivement. Il sera suivi de trois camps consécutifs, du 25 juin au 6 juillet in-

clusivement pour les élèves de 5e, 6e et 7e année.

Quant aux filles, leur premier camp est cédé pour le 7 juillet. Il y aura cinq camps consécutifs, s'échelonnant jusqu'au 26 juillet, pour les élèves de 5e et 6e année, recrutées par tout le diocèse de Nicolet.

Les adolescentes de septième année bénéficieront de deux camps de quatre jours. Le premier aura lieu du 26 juillet au 30 du même mois, et le second, du 3 au 7 août. Enfin, les jeunes filles qui seront en 8e et 9e année, pourront prendre part à deux camps de trois jours, du 11 au 14 août, et du 18 au 21 août.

### Camps mixtes

Six camps mixtes seront tenus au cours de l'été, en juillet et en août, pour les élèves de Sec. III, VI et V.

Un groupe de jeunes pourra prendre part, durant trois jours, à un camp sur le langage cinématographique, cela du 14 au 17 août inclusivement.

Il y aura également un camp sur le journalisme étudiant, du 21 au 24 août, qui sera suivi, durant trois jours également, du 24 au 27 août, d'un camp sur l'expérience chrétienne.

Deux camps sur le folklore auront lieu au cours de l'été 1969. Le premier se tiendra du 31 juillet au 3 août, et le second, du 7 août au 10 août inclusivement.

Enfin, durant cinq jours, soit du 17 au 22 juillet, des élèves participeront à la réalisation de deux films. Ces mêmes films seront projetés au cours de l'année scolaire 1969-70 dans plusieurs écoles du diocèse.

Par ailleurs, du 27 au 31 août, se tiendra un camp collégial où les étudiants de onzième année en montant feront une étude sur l'animation.

En somme, le camp Notre-Dame-de-la-Joie connaîtra une saison estivale fort mouvementée et fort bien remplie pour les étudiants du diocèse de Nicolet. Un bel été en perspective!

## La province doit d'abord se montrer en faveur d'un parc

par Daniel BROSSEAU

SHAWINIGAN — L'hon. Jean Chrétien, ministre responsable des parcs nationaux, a laissé entendre hier, qu'il était favorable à l'idée d'implanter un parc national en Mauricie en autant que la province dispose des sites nécessaires.

Au cours d'une entrevue téléphonique qu'il a accordée au journal Le Nouvelliste quelques heures après l'entente signée entre son ministère et le gou-

vernement québécois, l'hon. Chrétien a exprimé l'avis que l'entente allait peut-être persuader le gouvernement de Québec de participer de nouveau à l'implantation de parcs semblables ailleurs dans la province.

Au sujet de la Mauricie, Me Chrétien a souligné qu'il avait reçu de nombreuses lettres des conseils de ville et des différents organismes intéressés à ce que la région soit dotée d'un parc national.

Il a noté que ces organismes exercent une pression depuis quelque temps et qu'il leur avait répondu en leur disant qu'il était favorable à cette idée quoique le gouvernement provincial ne se soit pas prononcé sur la question d'un parc national en Mauricie.

Quant à l'argument d'intégrité du territoire caractéristique au gouvernement du Québec, l'hon. Chrétien l'a qualifié de peu de valeur en comparaison du

développement économique d'une région.

A ce propos il a mentionné le montant de \$8,300,000 que le gouvernement fédéral sera appelé à verser pour l'implantation du parc national de Gaspésie. Selon lui, aucun montant ne pourrait être prévu pour la création d'un parc en particulier, comme en Mauricie, par exemple, expliquant qu'il disposait d'un budget qui était surtout en fonction des parcs existants.



LE CLUB D'ADMINISTRATION, CHAPITRE DE LA MAURICIE, recevait M. Yves Trépanier, attaché au bureau du personnel de la Reynold's au Cap-de-la-Madeleine, mardi soir, à l'hôtel des Chutes de Shawinigan. L'assemblée

a également réélu le comité de direction actuel, pour l'an prochain. Ci-dessus, M. Trépanier, conférencier invité, et M. Maurice Langlois, président du chapitre de la Mauricie.

## Rencontre des principaux responsables

# Un colloque régional sur le loisir tenu à Nicolet

VICTORIAVILLE (R.L.) — Dimanche le 1er juin se tiendra à l'école polyvalente Jean-Nicolet, à Nicolet, un colloque régional sur le loisir. Le thème de la journée sera: le loisir, ma responsabilité. Le but de cette initiative de la Fédération de loisirs

centre du Québec est de susciter un échange sur la question entre les diverses personnes touchées par le problème. Il est en effet nécessaire que les principaux responsables puissent se rencontrer et échanger leurs expériences.

L'organisation du loisir est un phénomène assez nouveau et les efforts fournis de part et d'autre, sont vraiment difficiles. Souvent, on se sent seul dans son patelin. L'échange avec des personnes aux prises avec les mêmes problèmes est souvent un stimulant. Il faut que soient organisés des échanges qui permettront aux responsables de parler de leurs expériences, de leur façon de travailler.

Une telle rencontre comporte aussi une autre dimension: le travail d'ensemble. Il est fort probable en effet que des problèmes se posent de la même façon et qu'une solution d'ensemble puisse y être apportée. Ce sera une excellente occasion de déterminer des besoins et d'entrevoir les moyens d'y répondre.

### Thème

Le thème choisi "le loisir ma responsabilité", permettra sans doute de toucher aux points suivants: A qui revient le rôle d'organiser le loisir? Qu'est-ce que je peux y apporter? Mon milieu est-il conscient de sa responsabilité de ce côté? De quelle façon éveiller les gens à prendre en main l'organisation du loisir?

Cette rencontre s'adresse aux membres des comités de loisirs et des commissions municipales et aussi aux organismes préoccupés de la question. Des personnes venant des comités de Drummond, Arthabaska, Nicolet et Yamaska, prendront part à la réunion. On attend au-delà de 100 participants.

Le comité d'organisation de la journée est composé de quatre membres du conseil d'administration de la Fédération de loisirs, soit M. Jos Côté de Victoriaville, Laurent Bernier de Drummondville, Guy Bilodeau de Nicolet et Horace Nadeau de Genticilly.

## Plessisville reçoit un ex-ministre français de l'agriculture

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Un ingénieur spécialisé en industrie alimentaire et ex-ministre de l'Agriculture de France a été reçu, pour une visite, aux grandes usines de Plessisville de la Coopérative de Granby. M. Edgar Pesani s'occupe principalement de regroupement et de développement dans l'industrie de l'alimentation.

Cet ingénieur et ex-ministre français a mis au point un procédé très perfectionné pour la congélation et le désèchement des aliments. Arrivé au Canada depuis quelques heures à peine, M. Pesani a fait un arrêt à Plessisville en se rendant à Québec où il était l'invité d'honneur pour un important congrès.

Deux camps sur le folklore auront lieu au cours de l'été 1969. Le premier se tiendra du 31 juillet au 3 août, et le second, du 7 août au 10 août inclusivement.

Enfin, durant cinq jours, soit du 17 au 22 juillet, des élèves participeront à la réalisation de deux films. Ces mêmes films seront projetés au cours de l'année scolaire 1969-70 dans plusieurs écoles du diocèse.

Par ailleurs, du 27 au 31 août, se tiendra un camp collégial où les étudiants de onzième année en montant feront une étude sur l'animation.

En somme, le camp Notre-Dame-de-la-Joie connaîtra une saison estivale fort mouvementée et fort bien remplie pour les étudiants du diocèse de Nicolet. Un bel été en perspective!



(Photo: Turgeon)

## Député au bras d'une reine

LE DÉPUTÉ ANDRÉ FORTIN N'A pas manqué d'assister au couronnement de la reine de l'AJR du diocèse. Il est surpris à danser avec la reine de l'AJR, Mlle Suzanne Hinse, de Warwick.

## La civilisation "hippie" est la reconnaissance de l'homme comme être différent et surtout être libre

SHAWINIGAN (R.M.) — "Dans la civilisation 'hippie', les contremaitres ne doivent pas seulement voir des jeunes aux cheveux longs, la barbe longue, le manque d'hygiène corporelle. La civilisation 'hippie', c'est aussi l'affirmation à la face du monde de la supériorité de l'homme sur l'environnement, c'est la reconnaissance de l'homme comme être différent et surtout comme être libre". C'est ce qu'a mentionné M. Yves Trépanier de la société Reynold's du Cap-de-la-Madeleine, qui s'adressait aux membres du club d'Administration, chapitre de la Mauricie, mardi soir.

La conférence de M. Trépanier était intitulée "Le contremaitre et la civilisation hippie".

"Les contremaitres doivent reconnaître que toutes les manifestations 'hippie' trouvent leur justification profonde dans le besoin qu'ont les gens de se libérer des vieilles traditions, du conformisme et du conservatisme qui les empêchent d'être eux-mêmes. La façon d'administrer le personnel doit témoigner de cette prise de conscience".

"Certains contremaitres" a poursuivi M. Trépanier, croient que la surveillance efficace est celle qui permet à l'entreprise d'atteindre ses objectifs, de réaliser le plus grand profit possible, par l'agencement le plus harmonieux possible de l'argent de la machinerie, des matériaux et de la main-d'œuvre. Personnellement, je crois qu'un contremaitre administre son personnel selon la conception qu'il a de l'homme".

Plusieurs méthodes Le conférencier a souligné qu'il existait plusieurs méthodes pour motiver les subordonnés au travail. "Certains ont pensé qu'il suffisait d'utiliser la méthode forte, l'approche autoritaire. Ils ont pensé qu'il suffisait de menacer les travailleurs de sanction disciplinaire et de con-

géliement pour qu'ils se mettent résolument au travail et qu'ils produisent davantage. Une telle méthode forte pouvait être applicable avant la venue du syndicalisme mais elle ne vaut plus aujourd'hui".

La méthode douce "D'autres contremaitres", a poursuivi M. Trépanier, ont essayé la méthode douce. L'approche paternaliste. Cette méthode douce ne vaut pas mieux que la méthode forte. Le paternalisme engendre du ressentiment plutôt que de la gratitude. Le travailleur est de plus en plus indépendant, et il n'aime pas se sentir dépendant de quelqu'un d'autre.

Le travailleur préfère décider par lui-même de ce qu'il veut et de gagner, plutôt que de se faire dire par d'autres ce qui est bon pour lui, et se le faire donner".

"Le paternalisme", a souligné M. Trépanier, "n'a pas sa place dans l'entreprise moderne, parce qu'il fait voir le travail comme un mal, une chose malsaine, en échange de quoi les travailleurs reçoivent une compensation, un cadeau. Si ces récompenses ne sont pas distribuées à tous, en parties égales, certains se sentiront frustrés et réagiront de façon nocive pour l'entreprise".

"D'autre part, si les récompenses sont distribuées à tous de façon égale, sans discrimination, elles ne motiveront pas les travailleurs à produire plus que le minimum requis pour conserver leur emploi".

Méthode de compétition "Cette forme de motivation" a expliqué le conférencier, "consiste à mettre les travailleurs en compétition et à accorder les augmentations de salaire et les promotions à celui qui a ceux qui produisent plus et mieux. Selon ceux qui utilisent cette méthode, l'idée de gagner une promotion ou une augmen-

tation de salaire donne un sens, un but à l'effort au travail".

Le conférencier a souligné qu'il se dressait de nombreuses pierres d'achoppement sur la voie de la compétition: "Il y a tout d'abord le principe d'ancienneté soutenu par le syndicat qui diminue considérablement les chances de gagner une promotion ou une augmentation de salaire sur la seule base de l'ardeur au travail. Une compétition excessive risque de démanteler toute une organisation".

"Les contremaitres doivent rejeter comme non valable, la méthode forte, la méthode douce et la méthode de la compétition pour développer un genre de supervision qui tienne compte de tous les besoins du travailleur. Le subordonné devient le collaborateur du supérieur et non plus son serviteur", a terminé M. Trépanier.

D'après le conseiller Marchand

Nombreuses questions pouvant être réglées en comité privé

GRAND'MÈRE (J.A.D.) — Le conseiller Jacques Marchand, qui répondait à un contribuable, s'inquiétant du petit nombre d'articles figurant à l'ordre du jour des séances du conseil municipal, a révélé que plusieurs questions de régie interne étaient discutées en comité privé.

Le conseiller Marchand a dit que s'il fallait que le greffier fasse lecture de toute la correspondance reçue, lors des séances du conseil, ces séances seraient extrêmement longues. Selon lui, le conseil peut discuter en comité de plusieurs sujets se rapportant à l'administration municipale et qu'il n'était pas obligé d'en faire part en séance publique, lorsque les deniers de la municipalité n'étaient pas engagés.

Le contribuable en question était surpris des quelques articles qui se trouvaient à l'ordre du jour et il a demandé au conseil si la ville ne recevait pas plus de correspondance entre les différentes séances.

Le greffier municipal, M. Jean-C. Béique, a pour sa part mentionné que bien des lettres étaient acheminées à son bureau et que très souvent il prenait l'initiative de répondre à ces lettres, sans même que le conseil ne soit consulté.